

66841, Côtes-du-Nord = 1876

Journal  
L'ARMORIQUE.

QUITTANCE D'ABONNEMENT.

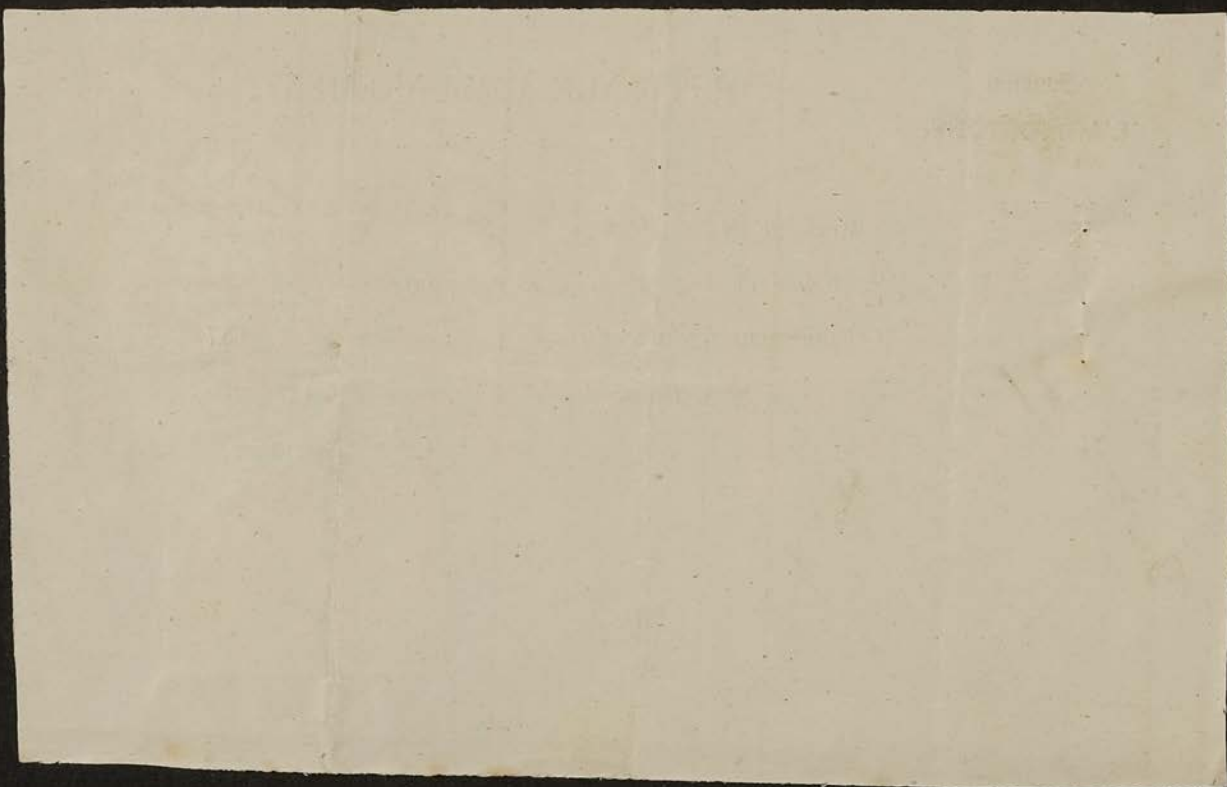
REÇU de M<sup>r</sup> Jean Baptiste Baoul,  
la somme de 12 francs 10 pour une année  
d'abonnement à dater du 1<sup>r</sup> Janvier 1876

Saint-Brieuc, le 30 Janvier 1876

L'Administrateur,



*Baoul Jean Baptiste*





(EXÉCUTION DES LOIS DES 24 FÉVRIER ET 2 AOÛT 1875.)



PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni, le 30 janvier 1876,  
à *S<sup>t</sup> Brieu*, pour élire quatre sénateurs.

(1) Nom et prénoms du président du collège.— Président ou vice-président ou juge le plus ancien.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente du mois de janvier, nous<sup>(1)</sup> *Henri Gagon*  
*Président*

du tribunal de première instance de *S<sup>t</sup> Brieu*, *conseiller général*, nous sommes rendu dans la salle du *conseil général*, à la *Préfecture des Côtes du Nord* local désigné pour la réunion du collège électoral chargé d'élire les sénateurs attribués au département des *Côtes du Nord* par l'article 2 de la loi constitutionnelle du 24 février 1875.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures du matin et les électeurs ont été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. *Le Comte de la Houssaye* (*Colonel en retraite, maire*), né le 27<sup>bre</sup> 1797  
*et délégué de Montignon*  
M. *Prosper Huguet* (*ancien sous-préfet, maire*), né le 16 mars 1800  
*et délégué de Moinglé*  
M. *René Bastien* (*docteur en médecine*), né le 23 juillet 1846  
*délégué de Brozoy*  
M. *Jean Baptiste Mahé* (*propriétaire, conseiller d'arrondissement*), né le 14 mars 1842

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M. *Olivier, Louis*,  
*maire de Guingamp, (conseiller général)*, électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

- 1° Le texte de la loi constitutionnelle du 24 février 1875, relative à l'organisation du Sénat;
- 2° Le texte de la loi organique du 2 août 1875 sur l'élection des sénateurs;
- 3° Le règlement d'administration publique du 26 décembre 1875, fixant le mode de paiement de l'indemnité de déplacement allouée aux délégués des conseils municipaux, ainsi qu'un exemplaire du tableau des distances;
- 4° Le texte de la loi du 30 décembre 1875 fixant l'époque des élections sénatoriales;
- 5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852;
- 6° La circulaire ministérielle du 19 janvier 1876;
- 7° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;
- 8° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.



(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en *trois* sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 <sup>re</sup> Section, de la lettre	A.	à la lettre	G.	—	171	électeurs.
2 <sup>e</sup> Section,	—	H.	—	L.	—	172
3 <sup>e</sup> Section,	—	M.	—	Z.	—	148
4 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
5 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
6 <sup>e</sup> Section,	—		—		—	—
<i>Total</i>						<i>491</i>

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Indiquer les noms et prénoms des présidents et scrutateurs.

1 <sup>re</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. (2) <i>Piedrauthy Jean Marie</i> conseiller général
		M. <i>Le Moignon Pierre Marie</i> conseiller d'arrondissement
		M. <i>De Carcaudon Adolphe</i> délégué de Buzançais
		M. <i>Bellanger Henri</i> délégué de Uzel
2 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. <i>Garnier de Hérogant Pierre</i> conseiller général
		M. <i>Dessen Jean Marie</i> conseiller d'arrondissement
		M. <i>Le Guéron Kyril Joseph</i> conseiller d'arrondissement
		M. <i>De Lamoignon Frédéric</i> délégué de St-Vrain
3 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M. <i>Pégnier Jean Marie</i> délégué de Divion
		M. <i>Barbé Guilhaud, Victor</i> conseiller général
		M. <i>Le Ceuninot Pierre Marie, mar.</i> délégué de Lognonn- St-Hippolyte
		M. <i>Benoist Paul</i> délégué de Quenest
4 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Scrutateurs. . . . .	M. <i>Laurin Henri</i> délégué de Souvrest
		M. <i>Gaultier Louis</i> délégué de Brégnier
		M.
		M.
5 <sup>e</sup> SECTION. . . . .	} Président. . . . .	M.
		M.
		M.
		M.



6 <sup>e</sup> SECTION . . . . .	}	Président . . . . .	M.
			M.
		Scrutateurs . . . . .	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire pour le département est de *quatre*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Tous les électeurs ont apporté leurs bulletins préparés en dehors de la salle du vote.

Ils l'ont remis fermé au président, qui, après s'être assuré qu'il n'en contenait pas d'autre, l'a déposé dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre <sup>(1)</sup>.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de section.

Les bureaux de section n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté, ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis au lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

(1) La constatation des votes pour les délégués et les suppléants doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.



Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à midi.

Les membres des bureaux de section, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté en toutes lettres le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté les bulletins, en comparant le nombre de ces bulletins avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	168	168	"	"
2 <sup>e</sup> idem.....	169	171	2	"
3 <sup>e</sup> idem.....	148	147	"	1
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....	485.	486.	2.	1.

*Le bureau de la 2<sup>e</sup> section ayant déclaré à l'unanimité que M. le Comte de la Roche, Délégué de Lescaud, avait voté par erreur dans cette section, bien qu'il fut inscrit dans la 3<sup>e</sup> section, le bureau central a décidé à l'unanimité qu'un des bulletins trouvés en trop dans l'urne de la 2<sup>e</sup> section doit être attribué à la 3<sup>e</sup> section, qui avait autorisé à l'usage de son bureau M. le Comte de la Roche, Délégué de Lescaud, comme ayant pris part au 1<sup>er</sup> scrutin, en sorte que le nombre des votants de cette 3<sup>e</sup> section est de 148.*

Les bulletins contenus dans chaque boîte ont été ensuite remis aux sections qui les avaient reçus et qui en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a ouvert les bulletins et, après en avoir lu le contenu à haute voix, l'a passé à un de ses collègues. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les bulletins nuls ou douteux n'ont pas été compris dans le dépouillement. Ils ont été réservés pour être soumis à la décision du bureau du collège.



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETTINS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETTINS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETTINS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À												
				M. Henri D. Champagny	M. Allouin	M. P. Rogy	M. D. Evrard	M. L. Gal la Belle	M. Durand	M. David	M. P. Jany	M. Jacquemin	M. J. P. de Champagny	M. P. Guichard	M. P. P. P.	M. P. P. P.
1 <sup>re</sup> section . . . . .	168	168		83	85	80	78	54	57	53	46	36	41	26	7	13
2 <sup>e</sup> idem . . . . .	169	170		79	72	71	72	65	57	62	58	50	39	33	8	6
3 <sup>e</sup> idem . . . . .	148	148		71	75	73	74	46	46	43	42	33	31	28	9	4
4 <sup>e</sup> idem . . . . .																
5 <sup>e</sup> idem . . . . .																
6 <sup>e</sup> idem . . . . .																
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>485</b>	<b>486</b>	<b>1</b>	<b>233</b>	<b>232</b>	<b>224</b>	<b>224</b>	<b>165</b>	<b>160</b>	<b>158</b>	<b>146</b>	<b>119</b>	<b>107</b>	<b>37</b>	<b>24</b>	<b>23</b>

Les listes de pointage arrêtées et signées par le Président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins au bureau du collège.

Le président du collège a fait brûler les bulletins non contestés après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins réservés et a arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits . . . . .	491
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements . . . . .	485
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes . . . . .	486

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> . . . . .	485
A DÉDUIRE : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> . . . . .	11
<b>RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés . . . . .</b>	<b>485</b>
<b>MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup> . . . . .</b>	<b>243</b>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.



(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu<sup>(1)</sup>

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.		NOMBRE DE SUFFRAGES.	
		EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.	De Champagny (Henri)	Deux cent trente trois	233
M.	Allenou (Jean marie)	Deux cent trente deux	232
M.	De Kerjégu (amiral)	Deux cent vingt quatre	224
M.	De Brévenneuc (Henri)	Deux cent vingt quatre	224
M.	Le Gal la Salle (Mathurin)	Cent soixante cinq	165
M.	Dural (Sylvain)	Cent soixante	160
M.	Daniel (Hippolyte)	Cent cinquante huit	158
M.	De Janzé (Baron) (Victor)	Cent quarante six	146
M.	Jaquemin	Cent dix neuf	119
M.	De Champagny (Jérôme Paul)	Cent onze	111
M.	Buis de Guébriant	quatre vingt sept	87
M.	Dupont	Vingt quatre	24
M.	De Larné	Vingt trois	23
M.	Voix perdus	cinq	5
M.			
M.			
M.			
Bulletins nuls <sup>(2)</sup> .....			

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, tout ce qui suit jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12) devra être supprimé.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

M<sup>(3)</sup>  
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue  
 été proclamé sénateur .

**Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.**

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, M<sup>r</sup> le Président a déclaré que le premier tour de scrutin n'avait pas donné de résultat et a renvoyé pour la continuation du vote à deux heures de l'après midi.

Le bureau constate que lors de la proclamation du résultat du premier tour de scrutin, qui a dû être rapidement faite à cause de l'approche de l'heure réglementaire pour le deuxième tour, le nombre des voix de M<sup>r</sup> Henri de Champagny a été indiqué par erreur comme étant de deux cent trente cinq au lieu de deux cent trente trois.

que le nombre des suffrages de M<sup>r</sup> le Baron de Janzé a été proclamé avec une erreur aussi de cent cinquante cinq, tandis qu'il n'était réellement que de cent quarante six.

Cette dernière erreur a pu être presque immédiatement relevée et elle a été redigée aux instances qui étaient restés dans la salle pour prendre part au 2<sup>e</sup> tour de scrutin.



Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à deux heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de quatre sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée qui s'est séparée à deux heures. moins quelques minutes.

Le Président,

Les Membres du bureau,

*Goguy*

Le Secrétaire,

*V de la Monneray*

*J. B. Maki*  
*D. P. M. M.*  
*P. P. M. M.*

**2<sup>e</sup> TOUR DE SCRUTIN.**

Le même jour, à deux heures, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à quatre heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE * de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....	168	168		
2 <sup>e</sup> idem.....	170	170		
3 <sup>e</sup> idem.....	148	147		
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
<b>TOTAUX.....</b>	<b>486</b>	<b>485</b>		



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										M. de Goussier	M. de Caron	Voix perdus
				M. Allouin	M. H. de Champigny	M. H. de Breuille	M. de Kerjé	M. Lehot la Belle	M. de Jansel	M. Daniel	M. Duval	M. Jacquemin	M. J. S. de Champigny			
1 <sup>re</sup> section.....	168	168	"	102	91	95	88	49	44	41	48	32	29	15	6	4
2 <sup>e</sup> idem.....	170	170	"	92	87	78	75	65	63	60	52	43	30	12	2	"
3 <sup>e</sup> idem.....	147	147	"	93	88	84	83	44	44	39	33	28	20	13	3	"
4 <sup>e</sup> idem.....																
5 <sup>e</sup> idem.....																
6 <sup>e</sup> idem.....																
<b>TOTAUX.....</b>	<b>485</b>	<b>485</b>	<b>"</b>	<b>287</b>	<b>266</b>	<b>257</b>	<b>246</b>	<b>158</b>	<b>151</b>	<b>140</b>	<b>133</b>	<b>103</b>	<b>79</b>	<b>40</b>	<b>11</b>	<b>4</b>

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....	471
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements....	486
Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....	485

*Calcul de la majorité absolue.*

Nombre de votants <sup>(1)</sup> .....	485
A DÉDUIRE : Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître <sup>(2)</sup> .....	2
<b>RESTE pour le chiffre des suffrages exprimés.....</b>	<b>483</b>
<b>MAJORITÉ ABSOLUE <sup>(3)</sup>.....</b>	<b>242</b>

(1) Si le nombre des bulletins trouvés dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre de votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins doivent être parafés et annexés.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu (1)

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Allenou (Jean-Marie)	Deux cent quatre vingt sept	287
M. De Champagny (Henri)	Deux cent soixante six	266
M. De Brémont (Henri)	Deux cent cinquante sept	257
M. De Kerjégu (Le Amiral)	Deux cent quarante six	246
M. Le Gal la Salle (Maurice)	Cent cinquante huit	158
M. De Janzi (Le Baron)	Cent cinquante un	151
M. Deniel (Hippolyte)	Cent quarante	140
M. Duval (Sylvain)	Cent trente trois	133
M. Jaquemet (Victor)	Cent trois	103
M. De Champagny (Jean Paul)	soixante dix neuf	79
M. De Guibéant	quarante	40
M. De Carné	onze	11
M. voix perdues	quatre	4
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2) <i>blancs ou sans indication</i>		2

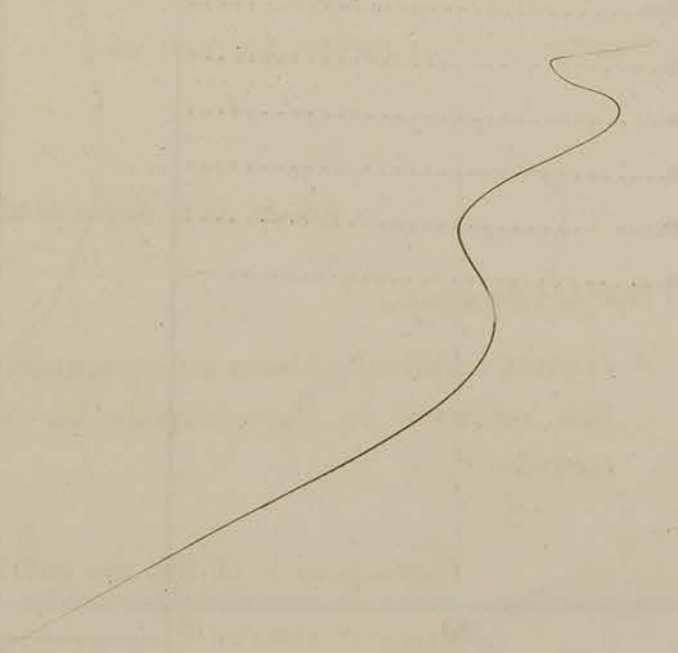
(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal (page 12), devra être supprimé.

M. (3) *no* Allenou H. De Champagny H. De Brémont et De Kerjégu  
 ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue ~~ont~~ été proclamés sénateur.

*Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.*





Le président a ensuite annoncé que ~~la séance serait reprise à six heures et qu'il serait~~  
~~procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d~~ sénateur  
~~restant à nommer.~~

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée  
à *Cinq* heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

*[Signature]*

*V. de la Moisson*  
*J. B. Maki*  
*D. Prou*  
*Roger Hugues*

3<sup>E</sup> TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à six heures du soir, l'Assemblée des électeurs s'est réunie pour  
terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a  
été dit ci-dessus <sup>(1)</sup>.

(1) Si un ou plusieurs des membres  
du bureau ou des sections avaient été  
remplacés il en serait fait mention  
ci.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à huit heures.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et  
ont donné les résultats suivants :

*Recensement des bulletins trouvés dans les urnes.*

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargements.	NOMBRE de bulletins trouvés dans l'urne.	NOMBRE DE BULLETINS	
			en plus.	en moins.
1 <sup>re</sup> section.....				
2 <sup>e</sup> idem.....				
3 <sup>e</sup> idem.....				
4 <sup>e</sup> idem.....				
5 <sup>e</sup> idem.....				
6 <sup>e</sup> idem.....				
TOTAUX.....				



*Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.*

	NOMBRE DE BULLETS remis à la section.	NOMBRE DE BULLETS comptés dans le dépouillement.	NOMBRE DE BULLETS réservés à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À																
				M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.							
1 <sup>re</sup> section.....																				
2 <sup>e</sup> idem.....																				
3 <sup>e</sup> idem.....																				
4 <sup>e</sup> idem.....																				
5 <sup>e</sup> idem.....																				
6 <sup>e</sup> idem.....																				
TOTAUX.....																				

*Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins réservés.*

Nombre d'électeurs inscrits.....  
 Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements...  
 Nombre de bulletins trouvés dans les urnes.....

Ont obtenu :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1).	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

(2) En indiquer la nature et les annexer parafés.

(3) En cas d'égalité de suffrages au troisième tour, la préférence est déterminée par l'âge. — La formule devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)  
 ayant obtenu la pluralité des voix                      été proclamé    sénateur .

*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

**CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.**

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *vingt* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s à , les feuilles de pointage.

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

*Le Président :*

*[Signature]*

*Le Secrétaire :*

*[Signature]*

*Les Membres du bureau :*

*[Signatures: N. de la Mourays, J. P. ...]*



DÉPARTEMENT

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

des *Côtes-du-Nord*,

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	<i>Allain, adjoint</i>	<i>délégué de Houbegu</i>	<i>Longueur, adjoint</i>	
2	<i>Alleno, Jean, maire</i>	<i>Député</i>	"	
3	<i>Allou, maire</i>	<i>délégué de Langains</i>	<i>Boettier, fils</i>	
4	<i>Ameline, adjoint</i>	<i>de Pleubihen</i>	<i>Noury, adjoint</i>	
5	<i>Arribart, Charles</i>	<i>Conseiller Général</i>	"	
6	<i>Armet de l'Isle</i>	<i>id</i>	"	<i>malade constaté</i>
7	<i>Armez, Louis</i>	<i>id</i>	"	
8	<i>Aurégan, maire</i>	<i>délégué de St-Michel-Longue</i>	<i>Le meur, adjoint</i>	
9	<i>Babeque de Landry, maire</i>	<i>de Hounery, adjoint</i>	<i>Hamon, François</i>	
10	<i>Baleou, maire</i>	<i>de Coatieron</i>	<i>Le mason, adjoint</i>	
11	<i>Bannier, Joseph</i>	<i>de Jean-Henri</i>	<i>Morvel, fils</i>	
12	<i>Barbé, Marie</i>	<i>de Caulnes</i>	<i>Le Clerc, sœur</i>	
13	<i>Barbé-Guillan</i>	<i>Conseiller Général</i>	"	
14	<i>Barbier, maire</i>	<i>délégué de Rohuec</i>	<i>Le Cress, Jean</i>	
15	<i>Barstou, Pierre</i>	<i>de Guéing</i>	<i>Cabec, François</i>	
16	<i>Beaudic, adjoint</i>	<i>de J'connec</i>	<i>Moisan, Jean, maire</i>	
17	<i>Beauregard, maire</i>	<i>de Dommeit-Jausy</i>	<i>Eigeon, adjoint</i>	
18	<i>Bédel, François</i>	<i>Conseiller d'arrondissement</i>	"	
19	<i>Bédel, maire</i>	<i>délégué de Mirdlaef</i>	<i>Robert, adjoint</i>	
20	<i>Bédert, maire</i>	<i>de St-Jouan-est-Isle</i>	<i>Gaudin, adjoint</i>	





*Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.*

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, la présent procès-verbal a été clos à *une* heures, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875.

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi.

Sous les n°s à , les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés avec le duplicata du procès-verbal au secrétariat de la préfecture.

Sous les n°s à , les feuilles de pointage.

Sous les n°s à , les bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

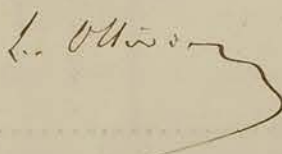
- Bulletins blancs.....
- Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante..
- Bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.
- Bulletins sur papier non blanc.....
- Bulletins portant des signes extérieurs.....
- Bulletins divers.....

Enfin, sous les n°s à , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

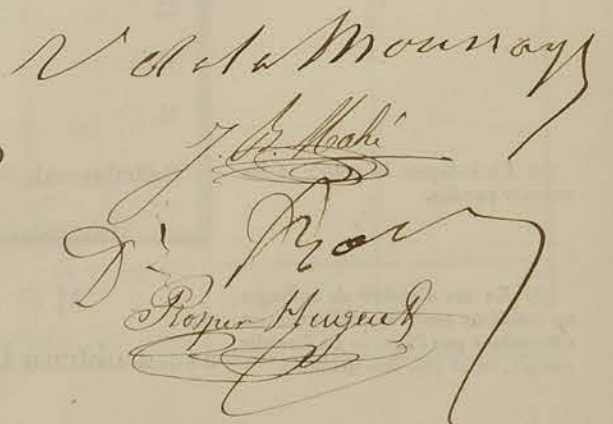
Le Président :



Le Secrétaire :



Les Membres du bureau :





DÉPARTEMENT

des *Côtes-du-Nord*,

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI.

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
1	Allain, adjoint	délégué de Ploubezuc	Longuet, adjoint	
2	Allenou, Jean, maire	Député	"	
3	Allo, maire	délégué de Langlais	Pottier, 1 <sup>er</sup>	
4	Ameline, adjoint	" de Pleurhen	Koury, adjoint	
5	Aribart, Charles	Conseiller Général	"	
6	Amet de l'Île	"	"	malade constant
7	Armez, Louis	"	"	
8	Auzéan, maire	délégué de St-Michel angiers	Le meur, adjoint	
9	Babeze de Lanlay, maire	" de Ploumery-guenty	Hamon, François	
10	Baleou, maire	" de Coatrecen	Le Masson, adjoint	
11	Bannier, Joseph	" de Jean-Baptiste	Morvel, Gilles	
12	Barbé, maire	" de Caulnes	Le Clerc, vicomte	
13	Barbé-Huillon	Conseiller Général	"	
14	Barbier, maire	délégué de Robecq	Le Cress, Jean	
15	Pastion, Pierre	" de Euzézy	Cabre, François	
16	Beaudrie, adjoint	" de 1 <sup>re</sup> Commune	Moisan, Jean, maire	
17	Beauregard, maire	" de Pommelit Jauzy	Eigeon, adjoint	
18	Bidel, François	Conseiller d'arrondissement	"	
19	Bidel, maire	délégué de Mévillac	Robert, adjoint	
20	Bédert, maire	" de St-Jouan de l'Île	Goussin, adjoint	





NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
21	Bégassière, de la, adjoint	conseiller d'arrondissement	"	
22	Bélizal, de, adjoint	conseiller communal	"	
23	Bellanger, maire	délégué d'Uzel	Deulangard	
24	Benoist, charles	"	Guingamp	Dessars, Frédéric
25	Benoist, paul	"	Quersac	Goutier, maire
26	Benoist, maire	"	Stumangat	Cherallier, adjoint
27	Bercot, maire	"	Tuffin	Cillebot, pres
28	Bernard, josph	conseiller d'arrondissement	"	
29	Besnard, jacques	délégué de Storc	Joel, guillaume	
30	Besnard de la Rivière	"	St. Cast	Bourdais, Julien
31	Betfert, Jean Baptiste	"	Ruca	Benoist, guillaume
32	Bidan, maire	"	Saintel	Oger, adjoint
33	Bintinaye, de la, ardoise	conseiller d'arrondissement	"	
34	Blaize, adjoint	délégué de Jorlic	Epivent, François	L'élction de M. Blaize a été annulée par arrêté du conseil de préfecture du 24 Janv. 1878. M. Epivent, qui vient en son lieu et place.
35	Blanchard, adjoint	"	Ermeval	Chicot, naxine
36	Blandin	"	St. Baly	Cherallier, Edmond
37	Boisberthelot, de	"	Canibuel	Tôgerara
38	Boisboisnel, de	Député	"	
39	Boisboisnel, de, maire	délégué de Crébeurden	Audrey, vicomte	
40	Boiskamon, de, charles	conseiller d'arrondissement	"	
41	Boiseiou, de, maire	délégué de Créve-Bois	Le Loured, pres	
42	Bogard, Adjoint	"	St. Bihy	Le guilleuc, maire
43	Botel, maire	"	Dommeur	Chapelain, adjoint
44	Bouchard, maire	"	Elifant	Me'ance, adjoint
45	Bouédo	"	Colliné	Levert, Eugène, fils



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
46	Rouget, Jean Marie	délégué de St. Luce	Bejaut, Jean	
47	Bourgault, maire	St. Alban	Michel, adjoint	
48	Bréjoux, de, maire	Céhen	Macé, recteur	
49	Briand, adjoint	Crémère	Bourdet, Frédéric	
50	Briand, adjoint	Créogan	Buequen, J. Marie	
51	Briand, maire	St. Huel	Guérin, Joseph	
52	Cadet, recteur	St. Gilles de, maire	Robert, maire	
53	Cadoux, maire	St. Barnabé	Jégo, adjoint	
54	Cadoux, maire	St. Luen	Carré, Honoré	
55	Caër, maire	Rospoz	Guggeulou, Yves	
56	Camio, maire	Crémère	Le Coeur, adjoint	
57	Carcaradec, Le comble de	Bahulin	Ropers, Yves Marie	
58	Cargouët, de, Christophe	Maroué	Corbel	
59	Carné, de, Henri	Conseiller Général	"	
60	Calvary-Estan, Pierre	conseiller d'arrondissement	"	
61	Carré-Hérisouët, Louis	Député	"	
62	Carré-Hérisouët, Louis	Conseiller Général	"	
63	Castellan, de, Edouard	conseiller d'arrondissement	"	
64	Champagny, de	Député	"	
65	Chapelain, maire	délégué de Merlin	Saintilan Mathurin	
66	Chaurière	"	Blanchard	
67	Chupin, maire	"	Le Fer de la germinais	
68	Clasmadec, de	"	Danyean, Frédéric	
69	Colcanape, Jean	Conseiller d'arrondissement	"	
70	Collot, maire	délégué de Guioù	de la Rocheaulion, Pierre	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
71	Collin, vacifique	conseiller d'arrondissement	"	
72	Connan, maire	délégué de Croguery	Calquen, Jean Marie	
73	Connan, notor	conseiller d'arrondissement	"	
74	Coguil, Pierre Louis	délégué de Carnoët	Foucat, Pierre	
75	Corbel, maire	id de Stelo	Le Notre, adjoint	
76	Corson, Joseph	suppléant de Louargat	"	Relection de M. Stephan, délégué, a été annulée par suite de conseil prefecture du 24 Janv. 1876.
77	Corson, maire	délégué de Stouponnez-Moëre	Le normand, François	
78	Cotty, Claude	id de St Martin	Clebs, maire	
79	Couëssin, de, Auguste	conseiller d'arrondissement	"	
80	Cousson, maire	délégué de Gommenec'h	Le Forstier, Jean Pierre	
81	Coulombel, adjoint	id de St Naden	Coulombel, Jean Marie	
82	Courtois, maire	id de St Servais	Jouan, Pierre	
83	Cuxen, maire	id de Mayeux	Denmat, Mathurin	
84	Cuxeville, de	id de Allineuc	de Kermeil	
85	Daniel, Etienne	id de Hessala	Jaique, notaire	
86	Daniel, Hippolyte	conseiller général	"	
87	D'aubert, maire	délégué de St Potan	du Breil, ange	
88	Gayot, adjoint	id de Sainpol	Ruellan, M	
89	Debon, maire	id de Jugon	Conrie'	
90	Débordès, maire	id de Calanbel	Forcog, Ph.	
91	Demoy, Jacques	id de Cothogon	Lorand, M	
92	Dineul, maire	id de St André des Lamps	Yreynisauy, adjoint	
93	Denis, Louis	id de St Ervin	Bernard de Kerdreux	
94	Déjasse, Emile	Député	"	
95	Dévouillac, maire	délégué de La Landec	Dutestre, adjoint	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
96	Perrien, Jean Marie	Conseiller d'arrondissement	"	
97	Perrien, Nicolas Louis	délégué de Neuvy-Poulay	Loyer, maire	
98	Doné, prest	Conseiller d'arrondissement	"	
99	Doré, vcteur	délégué de St. Goueno	Chérioux, Eugène	
100	Doctodot, D'armont	Conseiller Général	"	
101	Dromaquet, maire	délégué de Caran	Kambroun, gme	
102	Dubois, maire	Hérenou	Sémon, maire	
103	Duchesne, maire	Houach	Musquelloc, Louis	
104	Du Chisneau, maire	Languens	Geffrain, François	
105	Dudal, Jean Marie	Houare	Le Du, Jean Marie	
106	du Fou de Herdaniel, maire	Hillion	de la Noüe, Charles	
107	Dupont, Jérôme	Mur	Léauté, Louis	
108	Durand, Taugaron	Perus	Le Bouche	
109	Du Rumain	S. Heben	quié, J <sup>n</sup> f <sup>ois</sup>	
110	Dural, Sylvain	Conseiller Général	"	
111	Dural, maire	délégué de Lammallon	Bourel Roncière, adj <sup>te</sup>	
112	Eysien de la Villeboisnet, maire	Hénon	Moisan, vcteur	
113	Even, maire	Neuv. Marché	Goussiou, Jacques	
114	Faisant, Emile	Languédic	Hardy, J <sup>em</sup> , maire	M. M. Faisant et Hardy sont malades et ne peuvent venir.
115	Feillet C, maire	Yffiniac	Saintilan, Julien	
116	Ferron, J <sup>n</sup> mi	Broons	Miriel, maire	
117	Ferron, de, maire	S. Samson	Rouelle, adjoint	
118	Ferron, de, maire	S. Solain	Gabillard, Joseph	
119	Floyd, de, Adolphe	Conseiller d'arrondissement	"	
120	Floyd, Chéodse	délégué de Faouët	Menguy, maire	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
121	Focoueff, maire	délégué de Guenroc	Le Ballais, adjoint	
122	Foucaud, se	" Brehand	Hemery	
123	Fouri, maire	" Brequeux	Merre, adjoint	
124	Praboulet, maire	" St-hilla v. marci	Le Coiric, aîné	
125	Pielaut-Ducours	" Serrigna	Gaillon, adjoint	
126	Pielaut-Ducours	" Tribidan	Pielaut-Ducours, j. m. u.	
127	Piste, maire	" Plougras	Bescond, j. p. u.	
128	Rayon, Henri	Conseiller Général.	"	
129	Haillard, P. u.	Conseiller d'arrondissement	"	
130	Galerie, maire	délégué de St-Szeaux	Lorrellec, Ghésoze	
131	Gallo	" St-Carven	Ballay	
132	Gallowit, maire	" Copinac	Le Force, adjoint	
133	Ganachas, maire	" St-Jadoce	Trin, notaire	
134	Garel, Joseph	" Lamoignon	Tadel, opres	
135	Garel, maire	" Plenneuf	Doulain, seigneur	
136	Garnier-Podétiac, j. m. u.	Conseiller d'arrondissement	"	
137	Gaubert, maire	délégué de Guémoron	Le Motte, j. m. u.	
138	Gaultier du Mottey	Conseiller Général	"	
139	Gaultier, Louis	délégué de Brequiers	Le Guillerm	
140	Heutier, sans maire	" Louray	Robert, piene	
141	Hessroy, opres	" Plussur	Quessoveur, j. p. u.	
142	Hillard, maire	" Terrenay	Ropers, j. p. u.	
143	Hirard, j. m. u.	" Yanelas	Chicouine, maire	
144	Hiequel, maire	" Le Daniel	Mabi, voteur	
145	Gillot, notaire	" Plerlin	Le Maine, j. m. u.	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Goarin, maire	Délégué de Plumeau-jeantou	Guillou, frs mari	
147	Goaziou, maire	de Larréziac	Éboulin, maire	
148	Goupillière, maire	Plédran	Boinet	
149	Goupy, frs Bapte	Podio	Lamouroux frs m <sup>e</sup>	
150	Goubet, Alfred	Méguis	Mallet, M <sup>un</sup>	
151	Gouronnet, Pierre	Ploubihan	Rabé', g <sup>me</sup>	
152	Gouronnet, frs mari	St-Hilaire la Boie	Lemercier, g <sup>me</sup>	
153	Goyon, de Duc de Pelleu	Noyal	Lunié, maire	
154	Grosset, Maire	Plouguenan	Moisan, adjoint	
155	Guébriant, Baron de	Conseiller Général	"	
156	Guéhenneuc de Boisbuc	délégué de St-Mélo	Guillot, maire	
157	Guinigoz, maire	de Plouguenne	Percog, voin	
158	Guépin, Victor	Conseiller Général	"	
159	Guérim, maire	délégué de Rocillac	Guillot, César	
160	Guézennec, Daniel	Conseiller Général	"	
161	Guézennec, maire	délégué de Brelidy	Guizan, voin	
162	Guizneuc, maire	de Saint-Balizon	Colas, Joseph	
163	Guillard, Pierre	Conseiller d'arrondissement	"	
164	Guillemot, maire	Délégué de Guébois	Robert, Frédéric	
165	Guillemot, maire	de Haut-Corlay	Jéjou, Gilles	
166	Guillier, du Phéodor	Conseiller d'arrondissement	"	
167	Guillier, de comte	délégué de Plédoliac	Richerel, frs Bapte	
168	Guilmoto, maire	de Lachezi	Allaire, Ludovic	
169	Guillou, frs	Ploumagoan	Eicc, g <sup>me</sup>	
170	Guist, Maire	Callac	Philippe, Jules	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ: (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
171	Guyomarché, g <sup>me</sup>	délégué de Cédargon	Le Binévez	
172	Hamayon, M <sup>in</sup>	Suppléant de Grace (Uzel)	"	L'Action de M. Grand, délégué, a été annulée par arrêté du conseil de Préfecture du 21 Janvier 1876.
173	Hamon, maire	délégué de Cullirac	Gicquel, adjoint	
174	Haslé, maire	de Bussirib	Maranneur, adjoint	
175	Haugoumard ses terres	Conseiller Général	"	
176	Hétary, maire	délégué de Bequidel	Gouarin, premier maire	
177	Hellio, maire	"	S <sup>r</sup> Douan Mebourg, f <sup>ois</sup>	
178	Hellio, maire	"	Erémétoir L'Hal, ancré	
179	Henry, adjoint	"	Ploung Le Coniar, Joseph	M. Henry a été guidé et renvoyé plus au recensement pour cause de maladie
180	Henry, maire	"	Dolo Colas, adjoint	
181	Hercouët, maire	"	J <sup>r</sup> Rioul Pesret, Eli	
182	Hervé, v <sup>ic</sup> me	"	Lancieux Mouygnac, f <sup>ois</sup>	
183	Hervé, maire	"	Plözal Darguicou, v <sup>ic</sup> me	
184	Hervé, maire	"	Le Testay Morcel, adjoint	
185	Hervé, maire	"	Éclby Clémens, v <sup>ic</sup> me	
186	Hervé, v <sup>ic</sup> me	"	Boursac Rouard, M <sup>in</sup>	
187	Homery, notaire	Conseiller Général	"	
188	Houart, v <sup>ic</sup> me	délégué de Plouha	Le Digot, premier M <sup>in</sup>	
189	Houdet, v <sup>ic</sup> me	"	Moncontour Moren, ancy	
190	Houssin, maire	"	Élégonar Désagne, adjoint	
191	Huchet du Guerneur	"	J <sup>r</sup> Hueton, v <sup>ic</sup> me	
192	Huellow, maire	"	Créberac Pehenni, v <sup>ic</sup> me	
193	Huérou, maire	"	Guemperey Salpin, g <sup>me</sup>	
194	Huch, maire	"	Le Perrière Jossé, v <sup>ic</sup> me	
195	Huer, maire	"	La Chapelle Blanche O'Edorach, v <sup>ic</sup> me	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de...)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
196	Huet, ridor	délégué de St. Etienne	Léremies, foy	
197	Huyet, maire	is de Hinglé	kozues, aspoint	
198	Huon, J <sup>n</sup> f <sup>oy</sup>	Conseiller Général	"	
199	Huon de Penanter	Député	"	
200	Jacob, maire	délégué de Hinglé	gerain, aspoint	
201	Jaille, comte de la	Conseiller Général	"	
202	Jamier J <sup>n</sup> Bapt	Conseiller d'arrondissement	"	
203	Jangé, de Charles	Député	"	
204	Jéguel, maire	délégué de Hinglé	guérou, M <sup>un</sup>	
205	Jorand, maire	is de Hinglé	Le Guennec, foy M <sup>un</sup>	
206	Joubaire hyacinthe	Conseiller Général	"	
207	Joumy, Eugène	Conseiller d'arrondissement	"	
208	Jouvelin alfred Lion	is	"	
209	Kambun J <sup>n</sup> Bapt	délégué de Hinglé	Le Guennec, Elie	
210	Kambun, maire	}	Barbot	Herain, J <sup>n</sup>
211	Kambun, foy		Blouin	Riou, aspoint
212	Kaudren, maire		Cozartel	Couls, aspoint
213	Keierer, de, maire		Stoufagan	Mare, aspoint
214	Kezarow, le comte de	}	Bringolo	Le Corraiser, maire
215	Kezw, de, maire		Andel	Glors, Jean, maire
216	Kezigant, garnier de	Conseiller Général	"	
217	Kezjéw, de	Député	"	
218	Kezvoisson, de, maire	délégué de Hinglé	Piderache, comitant	
219	Keznon, de, Maire	is	Stoufagan, aspoint	
220	Kezow, Maire	is	Le Goder, aspoint	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
221	Labat, maire	délégué de Montcaumon	de Coëtlogon, Julien	
222	Laffiche, Jean	de Bobdat	Briand, raoul	
223	Salès, maire	de Héguen	Le Broquer, pres	
224	Lanascol, comte de,	de Langoula	Douard, J <sup>n</sup> J <sup>o</sup>	
225	Lanascol, de, maire	de St-Vran	Desbois, arpent	
226	Lann, Honoré	de Plouar	Luzel, Benjamin	
227	Larère, Charles	de Hély-le-petit	Duclos, François	
228	Larère, Emile	de Eaden	Corneil, Pierre	
229	Le Bail, J <sup>o</sup>	de Tabu	Le Bormier, s <sup>o</sup> J <sup>o</sup>	
230	Le Bail, J <sup>o</sup> m <sup>o</sup>	de Pludual	Mahé, J <sup>o</sup> J <sup>o</sup>	
231	Le Bel de Penquily, maire	de Penquily	Méheust, arpent	
232	Le Béver, maire	de Lanté-bâron	Bouyer, J <sup>o</sup> L <sup>o</sup>	
233	Le Bigot, J <sup>o</sup> J <sup>o</sup>	de Corlay	Origent, J <sup>o</sup> J <sup>o</sup>	
234	Le Bihan, maire	de Rocqueho	Harrel, arpent	
235	Le Bormier, maire	de Euzlamm	Barmier, J <sup>o</sup>	
236	Le Bouyne, resteur	de St-Michel de Plélan	Briand, maire	
237	Le Bouëbec	Conseiller d'arrondissement	"	
238	Le Bourdonnec	délégué de Louzelambic	Niolas, maire	
239	Le Bourdonnec, gabriel	de Euzrom	Le Moeran, J <sup>o</sup> m <sup>o</sup>	
240	Le Breton	de Stimer	Kastin	
241	Le Cabrez, maire	de Coatascorn	Le Cabec, Henry	
242	Le Calvez, Pierre	de Euzrened	Le Meur	
243	Le Calvez, pres	Conseiller Général	"	
244	Le Carrière, maire	délégué de Heitort	Durèchou, J <sup>o</sup> m <sup>o</sup>	
245	Le Carff, Alfred	Conseiller Général	"	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
246	Lechien, docteur médecin	délégué de Plouër	ménage, aimé	
247	Le Clech, maire	de Goudelin	Ellen, fils, adjoint	
248	Le Clech, maire	de l'Ernie	Rolland, fils	
249	Le Clerc, maire	de Yrignac	Guérin, fils	
250	Le Cloarec, colline	conseiller d'arrondissement	"	a écrit qu'il ne pouvait donner.
251	Le Coënt, maire	délégué de Kerrien	Bohique, allain	
252	Le Contellec, étienne	de Lannouay	Le Gall, fils	
253	Le Cog, maire	de St Blés	Etienne, fils	
254	Le Cogou, vincent	conseiller général	"	
255	Le Cornec, Léon	délégué de Plourhan	Bantas, fils	
256	Le Cornec, maire	de Lanloup	Le Cornec, fils	
257	Le Corre, pres maire	de Perros quieu	Garnel, fils	
258	Le Cozannet, maire	de Plouguernard	Le Rusulier, Louis	
259	Le Dantec, pres	conseiller d'arrondissement	"	
260	Le Duiff, fils	délégué de Moastoir	Moruzuy, maire	
261	Le Duiff, maire	de l'Ernie	Blivet, pres	
262	Le Du, maire	de Brelidy	Bothoa, fils	
263	Le Duigou, Emmanuel	de Bouarec	Racinec, Antoine	
264	Le Fichant, maire	de Hermouech	Pollock, fils	
265	Le Fleme, maire	de L'Ernie	Renan, pres	
266	Le Floch, maire	de Plainehaute	Le Cog, pres maire	
267	Le Follegou	de Ploubazlanc	Michel, Jacques	
268	Le Gac, Charles	conseiller général	"	
269	Le Gac, Esprit	délégué de Casuennec	Evon, maire	
270	Le Gall, adjoint	de St Adrien	Bocheron, fils	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
271	Le Gall Jean	délégué est. L'Éves	hulloa, tres marié	
272	Le Gal-Lesalle	député	"	
273	Le Gargam, érdocteur	Conseiller d'arrondissement	"	
274	Le Goff, maire	délégué de Blounerin	Lahellec, sous	
275	Le Gourec, gabriel	Conseiller Général	"	
276	Le Grand, maire	délégué de Kerfot	Le Léven, adjoint	
277	Le Grand, maire	" Langoat	Balcow, pb	
278	Le Grand, maire	" Planguenoual	Bouan, va chef du Bois	
279	Le Gris Duval, maire	" Le guillier	Georgelin	
280	Le Grondec, Ernest	" J. Belle, Olzeamp	Le Koublier, père	
281	Le Gros, maire	" Plumaudan	Le Branchu, mar	
282	Le Gué, maire	" J. Kleré	Le Pel, adjoint	
283	Le Guen, adolphe	" Melloume	Minec, f. s.	
284	Le Kech, maire	" Lannelle	Martin, adjoint	
285	Le Kelloco, père	Conseiller d'arrondissement	"	
286	Le Kercow, Kisel	"	"	
287	Le Jean, f. s. m.	délégué de Erémel	Kegout, adjoint	
288	Le Lay, pres	" L'Éves, Lehart	Guillou, père	
289	Le Maigat, f. s.	" Plouze	Ollivier, f. s. m.	
290	Le Mace, maire	" M'émontain	Fieboter, f. s.	
291	Le Mée, maire	" Laurenan	Reult, recteur	
292	Le Mée-Eieby	Conseiller Général	"	
293	Le Men, François	Conseiller d'arrondissement	"	
294	Le Mèner, maire	délégué de S. Nicodème	Trigent, f. s. m. fils	
295	Le Meur, pres	Conseiller d'arrondissement	"	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : ( DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de..... )	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
296	Le Moigne, Pierre	conseiller d'arrondissement	"	
297	Le Moigne, Charles	délégué de Laniscat	Raul, maire	
298	Le Moigne, Marie	" Testirien	Le Guet, Pierre	
299	Le Moine, gme	" Langunan	Hubault, J <sup>m</sup> ie	
300	Le Moine, J <sup>m</sup> Baptiste	" Erigardou	Bonal, Jacques	
301	Le Moine, Marie	" Mail-cahier	Guennier, uné	
302	Le Moine, Jacques	conseiller d'arrondissement	"	
303	Le Daps, Guy	délégué de Messer	Monjant, J <sup>m</sup> J <sup>m</sup>	
304	Le Bellier, Marie	" Caual	Jéguic, Guenné	
305	Le Dommel, Emile	conseiller d'arrondissement	"	
306	Le Dommel, Jacques	Comité Général	"	
307	Le Douliquen, J <sup>m</sup>	délégué de Chateaudren	Bernard,	
308	Le Doutriet, J <sup>m</sup>	Comité d'arrondissement	"	
309	Le Drouot de Lannay, J <sup>m</sup>	Comité Général	"	
310	Le Roux, Marie	délégué de Béarnegat	Duquellennec, J <sup>m</sup>	
311	Le Rudulier, Marie	" de J <sup>m</sup> Connan	Mélou, gme	
312	Le Sornet, Ferdinand	Comité Général	"	
313	Lesqueron, se, Marie	délégué de J <sup>m</sup> biépine	de Curville, Louis	
314	Le Solleuz, Marie	" de J <sup>m</sup> Aprian	Le Cren, adjoint	
315	Le Stic, Marie	" Lannéuin	Briand, Louis	
316	Le Suassé, Marie	" Binié	Manceal	
317	Le Pellier, Marie	" Plouarne	Le Bellier, Eugène	
318	Le Sournier, Marie	" J <sup>m</sup> J <sup>m</sup> Ologras	Prigent, adjoint	
319	Le Texier, Marie	" Corn'oué	Judot, adjoint	
320	Le Treuz, Marie	" Erédey	Le Meur, J <sup>m</sup> Marie	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
321	Le Verat, pres	délégué de Plourivo	Brochey, viene	
322	Leveque, vincent	de St. Denoual	Coublanc, citadin	
323	Le Vézouet, maire	Ruman	Gardlou, f. 2 <sup>o</sup>	
324	Hostellier, maire	Olouic	Le Meurou, pr. mi	
325	Niegeard, de,	quintaine	Des Granges, maire	
326	Simon, maire	S. Brantou	Le Marchant, se. Aubray	
327	Rissillour, maire	Meunier Rodou	Le Bouil, pr. mi	
328	Rissillour, maire	Sord	Salica, citadin	
329	Loison, maire	Sequard	Morvan, f. 2 <sup>o</sup>	
330	Polliérou, pres	Guarantud	Aluon, Jean	
331	Lorgère, Charles	S. Agathon	Morice, Louis	
332	Lorgère, maire	Squiffie	Le Saint, pres	
333	Lorgère, de, Hippolyte	Député	"	
334	Lorgère, de, maire	délégué de S. Ignou	Le Gras, citadin	
335	Louail, Louis	Conseiller d'arrondissement	"	
336	Louaisel, Auguste	us	"	a écrit qu'il ne pourrait venir.
337	Louet, Maire	délégué de Plumieuc	Japouzel, Jean	
338	Lourmel, (le Normand de)	de S. Maurice	Morin, Jean	
339	Loutrage, maire	Mantallet	Droumagus, pres	
340	Loyer, Jean	Rogier, meillon	Rihay, f. 2 <sup>o</sup> mi	
341	Loyer, pres	Conseiller Général	"	
342	Lozanic, ollivier	délégué de Bourbriac	Thomas, pres	
343	Lucinge, Faucigny, de	Conseiller Général	"	
344	Macé, maire	délégué de Launec	Le Bon, constant	
345	Mahé, maire	de S. Jacut de l'île	Carre, Jacques	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
346	Mabe' Jean Baptiste	conseiller d'arrondissement	"	
347	Maignow, pres	id	"	
348	Mal, maie	Délégué de Lantier	L. Suave, g <sup>me</sup>	
349	Maleard, maie	id	Roussel, m <sup>rin</sup>	
350	Malherbe, maie	id	Dubois, adjoint	
351	Mando, maie	id	Dural	
352	Marc, Jean	id	Langron	
353	Margeot, se	id	Sturmel	Bauthier, j <sup>b</sup>
354	Marguer, Joseph	id	Remaria Sultan	Rallo, v <sup>me</sup>
355	Marquis, Louis	id	Commeret le vicomte	Geffroy, Jacques
356	Martin, maie	id	Ludéac	Leveque, Louis
357	Mebert, maie	id	La Foterie	Hamon, adjoint
358	Menard, Louis	id	Ernan	Maurin
359	Menguy, vicie'	conseiller d'arrondissement	"	
360	Menguy, maie	Délégué de Mengoat	Menguy, Charles	
361	Merrien, pres	id	Olougouwer	Conan, g <sup>me</sup>
362	Michel, maie	id	Coatout	Jouan, vicie'
363	Miriel, maie	id	Fierroy	Beaumanoir, adjoint
364	Moisan, Adolphe	id	Levenezay	St Michel, Jean
365	Mordelot, adjoint	id	Maguar	Rouxalt, Maurice
366	Moré, m <sup>rin</sup>	id	F. Liéme Dague de l'île	Jouet, Prosper
367	Morvan, maie	id	La Marmoye	Thomas, adjoint
368	Motte, comte de la	id	Lescoët (Jugon)	Picard, maie
369	Motte, de la, Hippolyte	id	Olmei Jugon	Terrichon
370	Motte, Colas, de la	id	Aliboullé	Poullin, adjoint



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
371	Mouësan, adjoint	délégué de Plémy	Sellay, maire	
372	Moussage, M <sup>re</sup> de la	de Pléhen	Recard, maire	
373	Moussage, de la, maire	Matignon	Cordon	
374	Nantais, de, maire	Pléneuf	Sogniac, ollivier	
375	Nicolas, maire	N. Dame du guido	de la Blanchardière, ambroise	
376	Nicolas, René, f <sup>ois</sup>	Conquene	Cossic, Vincent	
377	Nicol de la Bellefue	Conseiller Général	"	
378	Noques, adjoint	délégué de Caloguen	Nereu, ollivier	
379	Ollivault-Durante, maire	de Marlia	Menguy, J <sup>h</sup> mi	
380	Ollivier, Louis	Conseiller Général	"	
381	Ollivier, maire	délégué de Pont. mabry	Rigent, Jean, maire	
382	Ollivier, maire	de Euvrie	de Cabrez, Noël	
383	Oly. Prosper	Crémear	Mallet, Prosper	
384	Oriou, maire	Kannallay	Chatet, adjoint	
385	Pailletts (Bomel de)	Kenanbithy	Normant de la Bellefue	
386	Pasquiou, maire	Contréneuf	Huez, Louis	
387	Peigné, J <sup>h</sup> mi	Dinan	Evon, Jean	
388	Tenanhoat, adjoint	Pluzunet	Fassel, Hippolyte	
389	Perrault, maire	Loscouit	Portel, adjoint	
390	Perrich, maire	Conseiller Général	"	
391	Perrera, Louis	délégué de Bréré	Joué, Auguste	
392	Perrin, Auguste	de Quintin	Coroller, J <sup>h</sup> Mathias	
393	Perron, J <sup>h</sup> Bapt	Guempen-buguen	Praval, f <sup>ois</sup>	
394	Person, adjoint	Ploumilliau	Daniel, J <sup>h</sup> mi	
395	Person, J <sup>h</sup> mi	Pigard	Fassel, J <sup>h</sup> Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
396	Letibon, maire	délégué de Briehat	Richard J <sup>n</sup> J <sup>ou</sup>	
397	Philippe J <sup>s</sup>	» Blomel	Lequelle Louis	
398	Philippe, maire	» Mail Portier	Le magouaou J <sup>m</sup>	
399	Philippe, maire	» Toumait-guindin	Leborost Thomas	
400	Piederach, J <sup>m</sup> maire	Conseiller Général	»	
401	Pierre, hills, maire	délégué de Larnebart	Bouliou, adjoint	
402	Pierre, francis	Conseiller Général	»	
403	Pierre, maire	délégué de Gregonneau	Le Dape, Louis	
404	Pignochet, piere	» P <sup>l</sup> acut samme	Colleu Jean Baptiste	
405	Piozer, piere	» P <sup>l</sup> P <sup>l</sup> ac	Thomas J <sup>ou</sup>	
406	Piriou, piere	Conseiller d'arrondissement	»	
407	Dochoy, J <sup>n</sup> J <sup>ou</sup>	»	»	
408	Doilvet, maire	délégué de St. Guimiel	Lucas, Mathurin Martin, J. B.	Par article 9 de la loi du 24 Janvier 1876 le conseil de Briehat a annulé l'élection de Délégué et du suppléant. Par un nouveau décret le conseil de Briehat a nommé M. Dulcet, délégué et Martin, suppléant.
409	Lontbriand, du Brail de	Conseiller Général	»	
410	Lontbriand, du Brail de	délégué de Corseul	Le Maie, adjoint	
411	Lontbriand, du Brail de	» Olavuno	Mourin, maire adj.	
412	Lontbriand, du Brail de Louis	» Gregon	de Bédéjac, Louis	
413	Portier, maire	» J <sup>m</sup> Mélier	Robert, piere	
414	Lotier, francis	Conseiller d'arrondissement	»	
415	Lotin, maire	délégué de Guillem	Lazain, piere	
416	Loullain, de Lère	» Lamalhoue	Corbel, Jean maire	
417	Lujent, J <sup>m</sup>	» Plussubey	Burlot, Louis	
418	Lujent, maire	» Duault	Le Bris, Jean	
419	Peual, maire	» Quenoy	Peual, piere	
420	Quélen, Le comte de J <sup>m</sup> d'Albome	» Olouago	Widrio, Jean Louis	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
421	Quélen, P., maire	délégué de Locarn	Guillem, Vincent J <sup>e</sup>	
422	Quémener, maire	de Belle Meug Beece	Costic de Khor, Jules	
423	Quéro, maire	de St. Maudan	Bloux, adjoint	
424	Rabasté, maire	Eramain	Déjoux, Marie Marie	
425	Radenac, armée	Conseiller d'arrondissement		
426	Radenac, maire	délégué de La Motte	Rochard, Mathurin	
427	Raison du Clergeon, Louis	de Lannion	Le Feyer	
428	Ramard, maire	de Erifumel	Delourme J <sup>e</sup>	
429	Raoult, bouffant	Conseiller d'arrondissement		
430	Raoult, maire	délégué de Lannion	Daniel Robert	
431	Raoult, maire	de St. Gildas	André J <sup>e</sup>	
432	Rault, Julien	Conseiller d'arrondissement		
433	Rault, Jean	délégué d'Eguy	Dagorne, M <sup>un</sup>	
434	Rault, maire	de Haumon	Rault, Pierre	
435	Rault, maire	de La Chapelle neuve	Percog, Pierre	
436	Rebours, recteur	de St. Julien	Corchard, maire	
437	Renault, maire	de Guitté	de Gémard, abbé	
438	Renault, maire	de Eogomeur	Le Moine, adjoint	
439	Ribault, M <sup>un</sup>	de Erac	M. Janguy, adjoint	
440	Richard, maire	de Landéhey	Amice M <sup>un</sup>	
441	Richoux, J <sup>e</sup> B <sup>e</sup>	de Landébia	Perel, George	
442	Riou, maire	de Graco (Guengamp)	Martin, Pujers	
443	Riou, maire	de Squay venos	Guéba, adjoint	
444	Rioux de l'Argentaie	Député		
445	Rivoal, maire	délégué de Plévin	Le Doublis, adjoint	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
146	Rivoallan, Louis m <sup>e</sup>	délégué de Ologuivel	Le Breton, Traa	
147	Robert, maire	e sef carne'	Boschel, f <sup>ois</sup>	
148	Robien, de, paul	e de Paël	Mestier, maire	
149	Robinot, Georges	e La Bouillie	Corniller, Jean p <sup>re</sup>	
150	Roger, ambroise	Conseiller Général	"	
151	Ropers, François	conseiller d'arrondissement	"	
152	Roguesviel, de, Edmond	délégué de Ologuescand	Salpin, maire	
153	Roguesviel, de, maire	e de Minihy bojaie	Adam, claud	
154	Roscoat, le comte de	e Hédidel	Le m <sup>in</sup> de Bozjelin	
155	Rouault, maire	e Côt mieux	Redon, rené	
156	Rouault alarigne	e St Jurs	Ramard, m <sup>in</sup>	
157	Rouille', maire	e Sercoët (jeune)	Ollivier, adjoint	
158	Rouxel, Joseph	e Hémenal	Bauost, maire	
159	Ruellan, Paul	Conseiller d'arrondissement	"	
160	Ruellan, alarieu	e	"	
161	Ruellan, maire	délégué de Saaron	Campan, Henri Marie	
162	Ruellan, maire	e St Juez orthoise	Vernet, Jules	
163	Sagoy, Victor	e St Hon	Grizard, Frédéric	
164	S. Mitoir, de, maire	e aucaleu	Cousin, p <sup>re</sup> mu	
165	Saisy, (hérité de)	Député	"	
166	Saisy, le comte de	délégué de Paule	Saisy, Louis	
167	Salain, maire	e Prulerenez	Le Barzic, p <sup>re</sup> m <sup>e</sup>	
168	Salliou, maire	e Camby	Huionar, Eugène	
169	Saxidan, maire	e Loguivy de Lamiou	Jégoa, p <sup>re</sup> maire	
170	Serestre, maire	e Loguivy	Huillot, adjoint	



NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de . . . . .)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.  Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuelle- ment à les remplacer.	OBSERVATIONS.
471	Solinel, aimé	délégué de Meurignac	oger, François	
472	Stéphan Jean Marie	Conseiller d'arrondissement	"	
473	Talquen, maire	délégué de la Roche Derrien	Heroux, Jules	
474	Tanguy, M <sup>me</sup>	St Martin sur pie	Burlot, Jean Jos	
475	Tarsin, recteur	Santeff	Durand, maire	
476	Tassel, ouin	Souanne	L. Brieguer, maire	
477	Téreau, maire	Pluier	Le mercier J <sup>n</sup> Jos	
478	Thémoine	Rostron	Le merel	
479	Thomas, Charles ang	Plislauff	Le Meicou, apres	
480	Thomas, maire	Ermaint	Samson, Jules	
481	Thomas, maire	Kidi Languen	Renault adjoint	M. Thomas est décédé le 29.
482	Thoraval, apres	Keupat	Henry, sybrotie	
483	Tréhin, gme	Errenquoump	houarin, Jacques	
484	Tréneau, de,	Député	"	
485	Troquind, de, Adolphe	Conseiller Général	"	
486	Tauchel, Jos	Conseiller d'arrondissement	"	
487	Teiller-Larallé	délégué de Lamballe	Duffroy, J <sup>n</sup> M <sup>e</sup> , père	
488	Tidement, maire	St Etable	Le Proton, Laurent	
489	Tier, Dubourg	St Quier	Baratoux	
490	Tillalon	St Hermitage	Fabulet, Charles	
491	Tittu de Praoul, Henry	Conseiller d'arrondissement	"	







DÉPARTEMENT

(EXÉCUTION DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875.)

des Côtes-du-Nord.

TABLEAU

INDIQUANT LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS ET DES SUPPLÉANTS,

DRESSÉ EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 6 DE LA LOI.

NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
<i>Arrondissement de St Briec</i>					
<i>St Briec</i>	<i>Mit-Dubourg</i>		<i>Paratoux</i>		
<i>La Méaugon</i>	<i>Marc, Jean</i>		<i>Lenevrou</i>		
<i>Plévin</i>	<i>Denis, Louis</i>		<i>Bernard de Kerdrec</i>	<i>a</i>	
<i>Houfrazan</i>	<i>D. Keréver, maire</i>		<i>Marc Olivier</i>		
<i>Lodéac</i>	<i>Blaise, adjoint</i>		<i>Eprivent, François</i>		<i>Blaise, adjoint, élu par arrêté du conseil municipal, date du 24 février 1876.</i>
<i>Ermenou</i>	<i>Haubert, maire</i>		<i>Le Notre, J. M.</i>		
<i>Million</i>	<i>du Fou de Kerdaniel, maire</i>		<i>de la Noüe, Charles</i>		
<i>Languereux</i>	<i>Duchéneux, maire</i>		<i>Beffrain, J.</i>		
<i>Plédran</i>	<i>Goussillière, maire</i>		<i>Boinet C</i>		
<i>St-Donan</i>	<i>Mellio, maire</i>		<i>Mehaux, François</i>		
<i>St-Julien</i>	<i>Rebours, vcteur</i>	<i>a</i>	<i>Corchard, maire</i>		
<i>Créqueur</i>	<i>Fouéré, maire</i>		<i>Mecré, adjoint</i>		
<i>Yffiniac</i>	<i>Feillet C, Étienne maire</i>		<i>Saintilan, Julien</i>		
<i>Chateaudun</i>	<i>Louliquen, J.</i>		<i>Bernard</i>		
<i>Boqueho</i>	<i>Le Bihan, maire</i>		<i>Haré, adjoint</i>		
<i>Cobinnic</i>	<i>Galloüet, maire</i>		<i>Le Ferre, adjoint</i>		
<i>Pléla</i>	<i>Corbel, maire</i>		<i>Le Notre, adjoint</i>		
<i>Plerneuf</i>	<i>Haré, maire</i>		<i>Loulay, docteur</i>		





NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plouvara	Dudal, Jean Marie		Le Du, Jean Marie		
Crégoeur	Renault, maire		L. Moine, adjoint		
Crémélor	Mellio, maire		Le Gal, André		
Étables	Kidement, <sup>de la commune</sup>		Le Breton, Laurent		
Binic	Le Suaré, maire		Mancel		
Lantic	Mal, <sup>jeune</sup> maire		Le Suaré, Guillaume		
Plourhan	Le Cornec, Léon		Barclay, Jean Marie		
St. guay	Quellan, maire		Kernet, Jules		
Crévenec	Le Calvez, Pierre		Le meur		
Lamballe	Thillot, <sup>de la commune</sup>		Auffray, <sup>jeune</sup> Pierre		
Andel	de Kergu, maire		Blorc, Jean Marie		
Coëtmeur	Rouault, <sup>jeune</sup>		Redon, René		
Lamalhoue	Loullain, <sup>de la commune</sup>		Corbel, Jean Marie		
Landéhon	Richard, maire		Amice, Mathurin		
La Poterie	Meheust, maire		Hamon, adjoint		
Maroué	de Carzouët, <sup>de la commune</sup>		Corbel		
Merlin	Chapelain, maire		Saintelay, <sup>de la commune</sup>		
Moireux	de Kerpousson, <sup>de la commune</sup>		Dievache, <sup>de la commune</sup>		
Noyal	de Goyon, <sup>de la commune</sup>		Lesné, maire		
Tommeur	Botrel, maire		Chapelain, adjoint		
St. Aaron	Quellan, maire		Campan, <sup>de la commune</sup>		
St. Rioul	Mercouet, maire		Desret, Elie		
Crégomar	Mourdin, maire		Dépagne, adjoint		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Quintenic	Le Baron de Liéjean		Des granges, maire		
Lansvallon	Dural, François maire		Bourel-Ronair, adjoint		
Hommenech	Cousson, maire		Le Forestier, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Lannebaud	Gierre, gille, Maire		Pouliou, adjoint		
Le Fauvet	de Ploz, Théodore		Minguy, maire		
Le Mezer	Le Lape, juy	x	Monjaret, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Pléguier	Lalès, maire		Le Croquer, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Pommeit. le 1 <sup>er</sup>	Marquier, Louis		Leffroy, Jacques		
Eréguidel	Hélar, Maire		Houarin, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Erimeron	Camio, maire		Le Coere, adjoint		
Ererignaux	Erébiou, g <sup>m</sup>		Houarin, Jacques		
Eréré	Ollivier, maire		Le Falleg, Noël		
Moncorreton	Houdet, Augustin		Morin, ange		
Brehan	de Poucaud, adjoint		Hemery		
Henon	Espirant de la Villeboisnet maire		Moisan, recteur		
Tonguilly	Le Bel de Tonguilly, maire		Mehusier, adjoint		
Quessoy	Dural, maire		Dural, veuve		
St Caruec	hallo		Ballay		
St Glen	Sagoy, Victor		Leisard, 1 <sup>er</sup> adjoint		
St Brimoil	Loilvet, maire		Lucas, mathurin		
Eriby	Herré, maire		Olément, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Erédaniel	Gicquel, maire		Mahé, recteur		

Le conseil municipal a annulé l'élection du  
délégué et du suppléant.  
Une nouvelle élection s'opère M.  
Goulet comme délégué et M. Martin  
comme suppléant.



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Sainpoul	Dayot, adjoint		Ruellan, M.		
Bébat	Letibon, maire		Richard, 1 <sup>er</sup> fois		
Kerfot	Le Grand, maire		Le Siven, adjoint		
Kerity	Jacob, maire		Berrien, pres		
Ploubazlanec	L. Dollérou		Michel, Jacques		
Plouzeac	L. Maizat, français		ollivier, Jean Marie		
Ploumer	Henry, adjoint		Le Coniat, Joseph		M. Henry a écrit qu'il ne rendrait pas son service, pour cause de maladie.
Plourivo	L. Varat, pres		Brecheux, Pierre		
Yriat	Le Solleuz, maire		Le Cain, adjoint		
Pléneuf	de Hartois		Sorgnicard, Olivier		
Erguy	Rault, Jean		Dagorne, M <sup>me</sup>		
Stanguenoual	Legrand, maire		Bouay, chef de Bois		
Plurien	Léveux, maire		L. Mercier, 1 <sup>er</sup> fois		
St. Alban	Bourgault, maire		Michel, adjoint		
Plauc	Chaurière		Blanchard		
La Marnoye	Moeran, maire		Thomas, Adjoint		
Lanfains	Allo, maire		Boutier, Français		
L. Bodéo	houpy, Jean Baptiste		Lamouroux, 1 <sup>er</sup> fois		
L. Hermitage	Killalon		Fabulet, Hauts		
Plaintel	Bidan, maire		oger, adjoint		
Plouha	Mouais, Leopold		L. Bigot, Marie Marie		
Lantoff	Cardivel, notaire	a	Gurand, maire		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Lanlouys	Le Cornec, maire		Le Cornec, 1 <sup>er</sup> adjoint		
St Hédel	Le C <sup>te</sup> du Roscoat		Le m <sup>re</sup> de Boizgelin		
Pludual	Le Bail, 1 <sup>er</sup> adjoint		Mahé, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Quintin	Perrier, adjoint		Coroller, Jonathan		
Le Faill	de Robiez, paul		Merliard, maire		
Le Lelay	Moré, maire		Morcel, adjoint		
Le Neuf-Bourg	Decrien, nicolas louis		Loyer, maire		
Plainehaute	Le Floch, maire		Le Cog, 1 <sup>er</sup> adjoint		
St Rihy	Bogard, adjoint		Le guilleuc, maire		
St Brandaun	Simon, Guillaume maire		Le Marchand de Launay		
St Gildas	Ravault, maire		Le Pellego, prieur André, 1 <sup>er</sup> adjoint	R A	
<u>Arrondissement de Dinan.</u>					
Dinan	Ligné, Jean, maire		Even, Jean		
Lanvallay	Oriou, maire		Charlot, adjoint		
Lehon	Chupin, maire		Le Per et Le germain		
St Evihen	Ameline, adjoint		Noury, adjoint		
St Helen	Guéhenec de Boizhauc		Guillot, maire		
St Solain	de Ferron, maire		Gabillard, Joseph		
Cussaint	Thomas, maire		Samson, Julien		
Neuville	de St Méloir, maire		Cousin, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Bobital	Laffiche, Jean		Prison, Raoul		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Beuvrily	Maslé, maire		L. Narasneur, adjoint		
Calorguen	Nogues, adjoint		Nereux, ollivier		
Chinglé	Hugues, maire		Nogues, adjoint		
Flouër	Lechien, Docteur Médecin		Menage, aîné		
Guérest	Benoist, Paul		Hautier, maire		
S. Carné	Robert, maire		Boschel, fils		
S. Samson	S. Ferron, maire		Rouelle, adjoint		
Laden	Larère, Emil		Coeseul, père		
Cuiliran	Hamon, maire		Gicquel, adjoint		
Ermon	Miriel, maire		Beaumanoir, adjoint		
Broors	Ferron, J <sup>n</sup> m <sup>r</sup>		Miriel, maire		
Luée	Ribault, M <sup>un</sup>		Mainguy, adjoint		
Lamelas	biard, J <sup>n</sup> m <sup>r</sup>		Chicoine, maire		
Mizit	bourdet, Alfred		Mallet, M <sup>un</sup>		
Rouillac	Guézin, maire		Guillot, César		
Sirignac	Frelaut, Ducours, adjoint		Guillon, J <sup>m</sup> , adjoint		
Erdras	Guillemot, maire		Robert, Frédéric		
Ermeur	Oly, Prosper, maire		Mallet, Prosper		
Erignac	Lectre, J <sup>m</sup> , maire		Guézin, Mathurin		
Ervan	Ménard, Louis		Hautière		
L. quieu	Collet, maire		Delarochaulion, père		
Houasne	Letellier, maire		Letellier, Eugène		
S. André	Dérivul, maire		Yregniaux, adjoint		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St. Judoce	Sanachas, maire		Fin, Victor		
St. Juvat	Rouault de la Vigne, maire		Ramar, marin		
Esfumel	Ramar, maire		Selourme, ph		
Jugon	Debon, maire		Corvié		
Dolo	Henry, maire		Colas, adjoint		
Lescovert	Cte de la Motte		Buard, maire		
Plédeliac	Cte du buillier, maire		Richeval, J <sup>e</sup> B <sup>te</sup>		
Stence Jugon	de la Motte, Hippolyte		Lericheon		
Pléstan	Le Moir de la Mousaye		Ricard, maire		
St. Ligneur	de Lorgeuil, maire		Legras, adjoint		
Ermain	Rabasté, maire		Dejoué, jeune maire		
Matignon	de la Mousaye, maire		Cordon		
Menanbihen	Bonnet de Paillerets, maire		Normant de la Villehellec		
Menansal	Rocxel, Joseph		Rausot, maire		
St. Rouille	Robinet, Georges		Cornillet, Jean Pierre		
N. Dame de Buidon	Nicolas, maire		de la Blanchardière ambroise		
Pléboullé	de la Motte Collas, maire		Roullier, adjoint		
Pléhuil	Briand, maire		Guérin, Joseph		
Plérenon	Dubois, maire		Simon, marié		
Ruca	Betfert, J <sup>e</sup> B <sup>te</sup>		Benoist, J <sup>e</sup> B <sup>te</sup>		
St. Cast	Bernard de la Neuville, maire		Bourdais, Julien		
St. Genoual	Leveque, Vincent		Goublanc, cisterien		
St. Lotan	D'Aubert, maire		du Breil, ange		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Plancoët	Malherbe, maire		Dubois, adjoint		
Boursoul	Hervé, directeur		Roussel, marchand		
Corseul	Du Beil de Soubriand maire		Semire, adjoint		
Criker	de Préjean, maire		Mace', veteur	α	
Lambézia	Richoux 7 <sup>m</sup> 8 <sup>te</sup>		Revel, Georges		
Langueenan	Semoine, 9 <sup>me</sup>		Hubault, 7 <sup>m</sup> mi		
Plessis-Balizon	Guigneux, maire		Colas, Joseph		
Pliren	de Cosmaduc, maire		Danyean, Frédéric		
Pluduno	du Beil de Soubriand, hippologue		Houardin, maire adj		
S Lormel	de Margiot		hautier, Joseph		
Plélan-le-Petit	Lacère, Charles		Duclos, François		
Le Landec	Derouillac, maire		Duteetre, adjoint		
Languidias	Faisant, Emile		Hardy, 7 <sup>m</sup> 1 <sup>re</sup> maire		
Le Roc	Bernard, Jacques		Noël, 9 <sup>me</sup>		
S Maudry	Le Normand de Lormel, maire		Morin, Jean		
S Méloir	Portier, maire		Robert, Pierre		
S Michel	Lebogyne, veteur	α	Briand, maire		
Trébidan	Trélaus-Ducours, maire		Trélaus-Ducours 7 <sup>m</sup> 1 <sup>re</sup>		
Kiloe Guingalan	Thomas, maire		Renault, adjoint		
Ploubalay	Blandin		Cherrier, Edouard		
Le Méeuz	Hervé, ouine		Medignac, 7 <sup>m</sup>		
Langrolay	Serestre, maire		Guillot, adjoint		
Lezlin	Gillot, notaire		Le Moine, Jean, maire		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St Jacques	Mahé, maire		Carri, Jacques		
Guigon	Le Coente, Louis		de Préjean, Henri		L'élégion du 30. Républicain et du suppléant a été annulée. Car une nouvelle éle. le 2 <sup>m</sup> 27. 9. ont eu lieu a été élu délégué et M. de Préjean, suppléant.
Guémereuc	Briand, adjoint		Bourdut, Jérôme		
Guigarou	Lemoine, J <sup>m</sup> B <sup>te</sup>		Bonald, Jacques		
St-Jouan de l'Isle	Bedfort, maire		Gaudin, adjoint		
Caullnes	Barbé, maire		Le Ploec, Pierre		
Guemoe	Forcoveffe, maire		Le Gallais, adjoint		
Guitté	Renault, maire		de Hyémard, Albin		
La Chapelle Blanche	Huety, maire		Lidvache, J <sup>m</sup>		
Plumaugat	Benoit, maire		Cheralier, adjoint		
Plumaudan	Legros, maire		Le Branchu, maire		
St Maden.	Coulombel, adjoint		Coulombel, J <sup>m</sup> mi		
Arrondissement de Guingamp.					
Guingamp	Benoist H. Charles		Desjars, Frédéric		
Coadauc	Michel, maire		Jouan, Pierre		
Grâces	Riou, maire		Martin, Auguste		
Moustéris	Labat, maire		de Coëtlogon, Julien		
Laba	Le Bail, François		Le Bonnier, Pierre		
Plouisy	Kerambroun, J <sup>m</sup>		Riou, Alfred		
Ploumagoar	Guillou, François		Léon, Guillaume		
St-Nathoy	Logeré, Charles		Morice, Louis		







NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Callac	Guiot, maire		Philipppe, Jatis		
Calanhel	Débois, maire		Fercog, Th.		
Carnoët	Coquil, 1 <sup>er</sup> adjoint		Foucat, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Ducault	Trigent alexandre maire		L. Bois, Jean		
Lohuac	Barbier, J <sup>r</sup> , maire		L. Cress, Jean		
Mail Testirien	Philipppe, 1 <sup>er</sup> adjoint maire		L. Magouroux, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Testirien	Le Moigne, maire		L. Guéhen, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Plouarac	Duchesne, Jean maire		Musquellec, Louis		
Plusquellec	Guinejou, Noël maire		Fercog, Louis		
S. Nicolas	Le Méner, Louis maire		Trigent, J <sup>r</sup> m <sup>re</sup> J <sup>ph</sup>		
S. Pervais	Courtois, J <sup>r</sup> maire		Jouven, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Mail-Carhary	Le Moine, maire		Guémener, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Le Moustoir	Le Deuff, 1 <sup>er</sup> adjoint		Mouquy, maire		
Locarn	de Guéhen, Louis maire		Guillemy, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Taule	Le Comte de Saigny, maire		Saizet, Louis		
Plirin	Rivoal, maire		Le Bouhier, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Trébrivan	Kuelloc, maire		Kherne, J <sup>r</sup> m <sup>re</sup>		
Cuffin	Bercot, Henri maire		Caillébot, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Créogan	Briand, J <sup>r</sup> 1 <sup>er</sup> adjoint		Guéhen, J <sup>r</sup> m <sup>re</sup>		
Plouagat	Le comte de Guéhen alphonse		Alidrio, Jean Louis		
Pringolo	Le comte de Kergeriou		Le Cornaisier, maire		
Guadalin	Le Cteck, J <sup>r</sup> m <sup>re</sup> Maire		Ellien, J <sup>r</sup> 1 <sup>er</sup> adjoint		
Lanrodec	Haral, J <sup>r</sup> m <sup>re</sup>		Caillé, 1 <sup>er</sup> adjoint		

du a  
romil  
876.



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S. Pierre	Liger, vaine		Thomas, j <sup>ou</sup>		
S. Jean Baptiste	Barnier, Joseph		Morélet, Gilles		
S. Léon	L. Gall, Jean		Guillou, Jean Marie		
Porteicux	Lasquieu, maire		Muet, Ernest		
Beitidy	L. Du, Jacques maire		Bothoa, Sylvain		
Plézel	Merré, J <sup>ou</sup> B <sup>is</sup> , maire		Lasquieu, Louis		
Plouic	L. Hostellier, maire		L. Allérou, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>		
Guemper Guénemud	Perrot, Joseph		Ferret, J <sup>ou</sup>		
Runan	L. Véquet, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup> maire		Guillou, J <sup>ou</sup>		
S. Clément	Muet, Victor		Léonard, J <sup>ou</sup>		
S. Gilles-le-Bois	Goussonne, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>		L. Mercier, J <sup>ou</sup>		
Rostreven	Chemoir		L. Merel		
Blomel	L. Philippe, J <sup>ou</sup>		L. Guellac, Louis		
Kerjean, M <sup>ie</sup> llou	Loyer, Jean		Bihan, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>		
Mouguennével	L. Cozannet, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup> maire		L. Rudulier, Louis		
Ploumoriz, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>	Bakerze, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup> maire		Marnon, J <sup>ou</sup>		
Guimargat	L. Roux, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup> maire		Duguellemec, J <sup>ou</sup>		
S. Nicolas, du J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>	Hucher, du Guemur		Origent, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>		
Carisuel	du Boisberthelot maire		Tozé, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>		
Kerjean	Choraval, J <sup>ou</sup>		Henry, Sylvestre		
Lamirain	Raoult, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>		Daniel, Robert		
Ploumist, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup>	Philippe, J <sup>ou</sup> M <sup>ie</sup> maire		L. Prost, Thomas		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
St-Comman	Le Rueducier, <sup>chaire,</sup> maire		Mélou, <sup>gme</sup>		
St-Hilles-Pligeaux	Le-brontec, <sup>Comis</sup>		Le Rueducier, <sup>prine</sup>		
St <sup>e</sup> Euphémie	de Lesqueren, <sup>maire</sup>		de Caverelle, <sup>Comis</sup>		
Arrondissement de <i>Lannion</i> .					
Lannion	Raison de <sup>plougiou,</sup> <sup>Comis</sup>		Le Peyer		
Plelereny	Salain, <sup>maire</sup>		Le Barzic, <sup>pr<sup>in</sup> m<sup>ie</sup></sup>		
Buhuliz	Le <sup>Comis</sup> de Carcaradec, <sup>maire</sup>		Probers, <sup>pr<sup>in</sup> m<sup>ie</sup></sup>		
Casavenne	Le Hac, <sup>Comis</sup>		EVEN, <sup>maire</sup>		
Lequing, <sup>Comis</sup> Lannion	Lavidan, <sup>maire</sup>		Jégo, <sup>pr<sup>in</sup> maire</sup>		
Houbegu	Allain, <sup>adjoint</sup>		Longeart, <sup>adjoint</sup>		
Houlach	de Kerinoy, <sup>maire</sup>		Aurigan, <sup>adjoint</sup>		
Rospes	Caer, <sup>maire</sup>		quessellou, <sup>pr<sup>in</sup></sup>		
Serrel	Lissillou, <sup>maire</sup>		Salieu, <sup>adjoint</sup>		
La Roche-Derivy	Galquen, <sup>maire</sup>		Kroua, <sup>pr<sup>in</sup> notaire</sup>		
Rahet	Kambum, <sup>maire</sup>		Kerain, <sup>pr<sup>in</sup> Comis</sup>		
Caran	Dromaguet, <sup>maire</sup>		Kambuz, <sup>gme</sup>		
Coatacorn	Le Calvez, <sup>maire</sup>		Le Cubec, <sup>henry</sup>		
Mengoad	Menguy, <sup>maire</sup>		Menguy, <sup>chaire</sup>		
Larriziac	houziou, <sup>prine</sup>		Chouiliz, <sup>maire</sup>		
Mantallot	Loutrage, <sup>maire</sup>		Dromaguet, <sup>pr<sup>in</sup></sup>		
Dommant-Jauzy	Beauxerger, <sup>maire</sup>		Bizeon, <sup>adjoint</sup>		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Bouldouran	Jéziquel, maire		Guérou, M <sup>un</sup>		
Prat	Kambren, J <sup>n</sup> J <sup>te</sup>		L. Demec, Elie		
Quemperven	Hiérou, maire		Salpin, g <sup>me</sup>		
Croguény	Cornan, maire		Galguen, J <sup>n</sup> m <sup>u</sup>		
Lezardieux	L. Hem, maire		Renan, J <sup>es</sup>		
Kerbois	L. Carvris, maire		Durichou, g <sup>me</sup>		
Lanmoder	L. Costelle, cième		L. Gallec, J <sup>es</sup> maire		
Neubian	Bouronned, piene		Rabé, g <sup>me</sup>		
Neudaniel	Kroux, maire		L. Boder, J <sup>es</sup>		
Neumeur Hautier	Boarin, maire		Guillou, J <sup>es</sup> maire		
Leidarger	huyomarché, g <sup>me</sup>		L. Binérey		
Leccos-huirec	Le Corre, J <sup>es</sup> m <sup>u</sup>		Grémel, J <sup>es</sup>		
Kermania Sulau	Marquer, J <sup>h</sup>		Ralleo, piene		
Louarné	Cassel, v <sup>ine</sup>		L. Ricquier, maire		
Neumeur Rodou	Lissillou, maire		L. Bouil, J <sup>n</sup> m <sup>u</sup>		
Lequay	Riou, maire		Guérou, adjoint		
Lebeurden	de Boisboisfel, maire		Audrey, piene		
Lezastel	Haudrey, maire		Coutts, adjoint		
Leclerern	Lotin, maire		Lagain, v <sup>ine</sup>		
Lezérou-Brizguign	de Boiseiou, maire		L. Louec, J <sup>es</sup>		
Levestin	Cotty, claud		Cléch, maire		
Lannellec	L. Héch, maire		Martin, adjoint		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
Ploumilliau	Leeson, adjoint		Daniel, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Plouzilambre	L. Bourdomec		Nicolas, maire		
Plu sur	heffroy, 1 <sup>er</sup> adjoint		guesseur, 1 <sup>er</sup> adjoint		
S. Michel en guère	Murigan, maire		Le meur, adjoint		
Crédrez	L. Guent, maire		Le meur, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Crédouder	Jorand, maire		Le Guennec, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Crémel	Lejean, 1 <sup>er</sup> adjoint		Kegoat, adjoint		
Plouaret	Lamm, héritier		Luzel, Benjamin		
La Vieux Marché	Even, maire		Bouvier, Jacques		
Loguivy-Plougras	L. Guennec, maire		Prigent, adjoint		
Plougras	Fustec, maire		Bermond, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Plounévin	Le Hoff, maire		La Bellec, Louis		
Plounévez-moëde	Corson, maire		Le Normand, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Plazonet	Denanboas, adjoint		Cassel, Hippolyte		
Conquies	Nicolas, 1 <sup>er</sup> adjoint		Cossic, Vincent maire		
Crérom	L. Bourdomec, Gabriel		L. Morvan, 1 <sup>er</sup> adjoint		
Belguez	Hauttier, Louis	a	L. Guillermy		
Camlez	Salliou, maire		Guionmar, Eugène		
Coatiéren	Baleou, maire		Le Masson, adjoint		
Langoat	L. Briand, maire		Baleou Joseph		
Lanmérin	Lestic, maire		Briand, Louis		
Minithy, Guizier	v. Roguesseul, maire		Adam, Claude		
Levréhan	Belard, maire		Ropers, François		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
4. Hougrescans Plouguil Euzémy	de Roguescuil Edmond Rivoallay, <i>ancien maire</i> Bastiau, <i>jeune</i>	A	Salpin, <i>maire</i> L. Breton, <i>maire</i> Cabe, <i>foi</i>		
Arrondissement de Loudéac.					
Loudéac Léonmontoir La Motte St Caradec St Maudan Euzé	Martin, <i>maire</i> L. Maur, <i>maire</i> Radena, <i>maire</i> L. Deuff, <i>maire</i> Guéro, <i>maire</i> Leroux, <i>ancien</i>		Leverger, <i>ancien</i> Prabouls, <i>foi</i> Richard, <i>maire</i> Blivet, <i>ancien</i> Bloux, <i>adjoint</i> Jouco, <i>ancien prince</i>		
Collinée Langoula St Gouray St Gilles du mené St Guéno St Jacot du mené	Bouedo St de Lanascot hautier, <i>maire</i> Ladet, <i>ancien</i> Goré, <i>ancien</i> Lignochet, <i>ancien</i>	α	Lecret, <i>ancien</i> Dourard, <i>ancien</i> Robert, <i>ancien</i> Robert, <i>maire</i> Chériaux, <i>ancien</i> Collec, <i>ancien</i>		
Coelay Haut. Coelay Hassulien St Martin ou près	Le Bijot, <i>ancien</i> Guillerme, <i>maire</i> Trigent, <i>ancien</i> Languy, <i>ancien</i>		Trigent, <i>ancien</i> Jégou, <i>ancien</i> Burlot, <i>ancien</i> Burlot, <i>ancien</i>		



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S. Mayeux	Cuvier, maire		Le Denmat, M <sup>un</sup>		
Gouarec	Le Duigou, Emmanuel		Racinet, Antoine		
Laniscor	Le Moign, Charles	a	Raul, maire		
Lescouët	Rouillé, maire		Rollier, adjoint		
Mellionne	Le Guen, Adolphe		Ménel, 1 <sup>er</sup> adj.		
Terres	Durand, Vaugary, maire		Le Roussis		
Plélauff	Thomas, Charles, ing <sup>en</sup>	a	Le Hérou, pres		
S. Gélren	du Romain, maire		Guéré, 1 <sup>er</sup> adj.		
S. Leger	Galerie, maire		Correille, Théodore		
La Cheze	Guilmoto, maire		Allaire, Ludovic		
Coëtlogon	Demoy, Jacques		Lorand, M <sup>un</sup>		
La Ferrière	Muet, maire		Jossé, Jean, mari		
La Pinnerye	Moisan, Adolphe		Le Rechet, Jean		
Le Cambout	Le Gexier, maire		Julot, adjoint		
Plémur	Le Breton		Vautier		
Plumieuz	Louet, maire		Jazouel, Jean		
S. Parnabé	Cadoret, maire		Jigo, adjoint		
S. Etienne du Gué	Moré, M <sup>un</sup>		Jouet, Jacques		
Merdrignac	Sotinel, Aimé		Oger, François		
Gomméné	Malard, maire		Rouzel, M <sup>un</sup>		
Illifaut	Bouchard, maire		Méance, adjoint		
L'Anvenan	Lemée, maire		Rault, Victor	a	



NOMS DES COMMUNES. (CLASSER LES COMMUNES par arrondissement et par canton.)	NOM DU DÉLÉGUÉ.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le délégué a accepté ou refusé.	NOM DU SUPPLÉANT.	INDIQUER dans CETTE COLONNE si le suppléant a accepté ou refusé.	OBSERVATIONS.
S. Lescovais	Lerrault, maire		Pertel, adjoint		
Merella	Bedel, maire		Robert, adjoint		
S. Lanneur	Macé, maire		Le Roy, constant		
S. Jean	de Lanascol, maire		Desbois, adjoint		
Guémouel	Blanchard, adjoint		Chicot, maire		
Muc	Dupont, frère		Liauté, Louis		
Caual	L. Peltier, maire		Jégouic, brasseur		
S. Comec	Beaudic, adjoint		Moisan, fr. m <sup>re</sup>		
S. Gilles 4 <sup>e</sup> Marché	Traboulet, maire		L. Coedic, aimé		
S. Guen	Caoux, maire		Carée, honore		
Plouguenan	Grosset, maire		Moisan, adjoint		
Caumon	Rault, maire		Rault, frère		
Langon	Mando, maire		Duval		
Plémy	Mouësan, adjoint		Pellay, maire		
Pléssala	Daniel, Étienne		Jariga, notaire		
Uzel	Bellanger, maire		Dieulangard		
Illineuc	de Cuxerville		de Kermel		
Grac	Grosset, fr		Hamayon, m <sup>re</sup>		
Le Guillio	L. Kio Dural, maire		Georgelin		
Mertiac	Allitault-Ducorté, maire		Menguy, fr. Marie		
S. Herre'	Legue', maire		Le Bel, adjoint		
S. Phila	Le Cog, maire		Etienne, fr		

Attestation sans frais a été donnée  
par arrêté du conseil de préfecture  
Du 21 janvier 1876.







DÉPARTEMENT

des *Côtes du Nord.*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *1<sup>er</sup>* BUREAU DE VOTE.(N°<sup>s</sup> *1* à *171* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

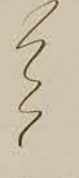















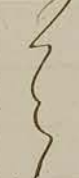

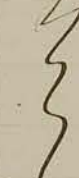



On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.







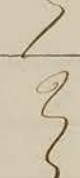



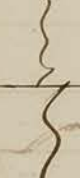

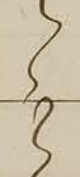

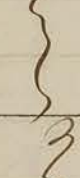



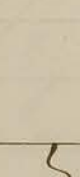



La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
1	Allain Délégué de Poubeyre					
2	Allenou J. Mo. Député					
3	Allo Délégué de Sanfains					
4	Ameline Délégué de Pleudihen					
5	Aribart Charles Conseiller Général					
6	Armet de l'isle Conseiller Général					
7	Armez Louis Conseiller Général					
8	Aurigan Délégué de St Michel en l'Isle					
9	Babeze de Landay Délégué de Douarnenez					
10	Balcon Délégué de Coaroven					
11	Bannier Joseph Délégué de St Jean Kerdaniel					
12	Barbé Délégué de Caulnes					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
13	Barbi Guillard Conseiller Général					
14	Barbier délégué de Lohue					
15	Bastou Pierre délégué de Crézigny					
16	Beaudic délégué de St Anne					
17	Beauverger délégué de Sommeil Jaudy					
18	Bédel François Conseiller d'arrondissement					
19	Bédel délégué de Meillac					
20	Bédouet délégué de St Jean de l'Isle					
21	Bégastière de la Sorini Conseiller d'arrondissement					
22	Bélizal de Louis Conseiller Général					
23	Bellanger délégué d'Uzel					
24	Benoist Charles délégué de Guingamp					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
25	Benoist Paul délégué de Quivert					
26	Benoist délégué de Plumauve					
27	Bercot délégué de Cressin					
28	Bernard Joseph Conseiller d'arrondissement					
29	Besnard Jacques délégué de Plorec					
30	Besnard de la Vauville délégué de St-Cast					
31	Betfert J <sup>n</sup> B <sup>te</sup> délégué de Ruca					
32	Bidan délégué de Plaintel					
33	Bintinaye de la Anatole Conseiller d'arrondissement					
34	Blaise délégué de Dordic	Epirent, 1 <sup>er</sup> suppléant de Lardic				l'election est M. Blaise et annulée par arrêté du conseil de préfecture
35	Blanchard délégué de Crémonec					
36	Blandin délégué de Ploubalay					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
37	Boisberthelot de délégué de Carnibuel					
38	Boisboissel de Député					
39	Boisboissel de délégué de Crébeurden					
40	Boishamon de Conseiller d'arrondissement					
41	Boiron de délégué de Briover brique					
42	Bogard délégué de St Bihy					
43	Botrel délégué de Pommeret					
44	Bouchard délégué de Illiaut					
45	Bouedo délégué de Collinée					
46	Bouget J <sup>n</sup> Mo <sup>u</sup> délégué de St Laurent					
47	Bourgault délégué de St Alban					
48	Brejérac de délégué de Cieshon					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
49	Briand délégué de Crémèreuc		✓	✓		
50	Briand délégué de Créogan		✓	✓		
51	Briand délégué de Pléhuic		✓	✓		
52	Cadet Recteur délégué de St Gilles du miné		✓	✓		
53	Cadoret délégué de St Barnabe		✓	✓		
54	Cadoux délégué de St Guen		✓	✓		
55	Cair délégué de Rospez		✓	✓		
56	Camio délégué de Criméven		✓	✓		
57	Carcaradec (le comte de) délégué de Buthulien		✓	✓		
58	de Cargouët Chevalier délégué de Maroué		✓	✓		
59	Carnier-Huon Conseiller Général		✓	✓		
60	Cahary Lelan Conseiller d'arrondissement <i>Jerome</i>		✓	✓		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
61	Carri <sup>et</sup> Kérisouet Député <small>Grand</small>					
62	Carri Kérisouet Conseiller Général <small>Louis</small>					
63	Castellan de Léon Conseiller d'arrondissement					
64	Champagny de Député					
65	Chapelain délégué de Mestlin					
66	Chauvière délégué de Plouc					
67	Chupin délégué de Lihou					
68	Clasnadec de délégué de Pleven					
69	Colcanap Jean Conseiller d'arrondissement					
70	Collet délégué du Quion					
71	Collin Pacifique Conseiller d'arrondissement					
72	Connan délégué de Croguivy					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
73	Connan Victor Conseiller d'arrondissement					
74	Coquil Pierre Délégué de Carnoët					
75	Corbel délégué de Plelo					
76	Corson Joseph suppléant de Louargat					
77	Corson délégué de Pournivy Moredet					
78	Cotty Claude délégué de Plestin					
79	Couëssin de Auguste Conseiller d'arrondissement					
80	Couffon délégué de Gommenec'h					
81	Coulombel délégué de St. Meaden					
82	Courtois délégué de St. Servais					
83	Cuven délégué de St. Marguerite					
84	Cuvertville de délégué de Aliniac					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
85	Daniel Étienne Délégué de Plessala					
86	Daniel Hippolyte Conseiller Général					son bulletin a été déposé par mégarde dans l'urne de la 2 <sup>e</sup> section au 2 <sup>e</sup> tour
87	D'Aubert Délégué de St Potan					
88	Dajot Délégué de Paimpol					
89	Debon Délégué de Jugon					
90	Débordès Délégué de Calanhel					
91	Demoy Jacques Délégué de Coetlogon					
92	Dénicoul Délégué de St André des Caux					
93	Denis Louis Délégué de Plévin					
94	Dépassé Emile Député					
95	Dérouillac Délégué de Lalandec					
96	Perrin J. M. Conseiller d'arrondissement					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
97	Derrien Nicolas Délégué du Vieux bouy		~~~~~	~~~~~		
98	Doric Yves Conseiller d'arrondissement		~~~~~	~~~~~		
99	Doric recteur Délégué de St Gouvens		~~~~~	~~~~~		
100	Dollodot d'Armont Conseiller Général		~~~~~	~~~~~		
101	Dromaguet Délégué de Cavan		~~~~~	~~~~~		
102	Du Bois Délégué de Plévenon		~~~~~	~~~~~		
103	Duchesne Délégué de Plourach		~~~~~	~~~~~		
104	Du Chesneau Délégué de Vanguera		~~~~~	~~~~~		
105	Duval Jean Délégué de Plourava		~~~~~	~~~~~		
106	Du Tou de Kerdaniel Délégué de Hillion		~~~~~	~~~~~		
107	Dupont Jérôme Délégué de Moët		~~~~~	~~~~~		
108	Durand Vaugaron Délégué de Perret		~~~~~	~~~~~		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
109	Du Roumain délégué de St Gelven		✓	✓		
110	Duval Sylvain Conseiller Général		✓	✓		
111	Duval délégué de Lamoignon		✓	✓		
112	Espiraens de la ville Coireux délégué de Henon		✓	✓		
113	Even délégué du Vieux Marché		✓	✓		
114	Faisant Emile délégué de Languedoc	m <sup>e</sup> suppléant venu	✓	✓		M. Faisant délégué et M. Hertz suppléant sont malades et ne peuvent venir.
115	Fillet délégué de Yffiniac		✓	✓		
116	Ferron Jean Marie délégué de Broons		✓	✓		
117	Ferron de délégué de St Samson		✓	✓		
118	Ferron de délégué de St Solaire		✓	✓		
119	Floyp de Adolphe Conseiller d'arrondissement		✓	✓		
120	Floyp Chérisse délégué de Faouley		✓	✓		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
121	Forcoueffe délégué de Guarnoc		~~~~~	~~~~~		
122	Foucaud de délégué de Brehand		~~~~~	~~~~~		
123	Fouvié délégué de Créguenat		~~~~~	~~~~~		
124	Fraboulet délégué de St Gilles & Marché		~~~~~	~~~~~		
125	Frélaud Ducours délégué de Sérignac		~~~~~	~~~~~		
126	Frélaud Ducours délégué de Crébidan		~~~~~	~~~~~		
127	Frustec délégué de Plougras		~~~~~	~~~~~		
128	Gagon Henri Conseiller Général		~~~~~	~~~~~		
129	Gaillard José Conseiller d'arrondissement		~~~~~	~~~~~		
130	Galerie délégué de St Yvo		~~~~~	~~~~~		
131	Gallo délégué de St Lanne		~~~~~	~~~~~		
132	Gallouët délégué de Colminac		~~~~~	~~~~~		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
133	Ganachas, délégué de St-Judece		~~~~~	~~~~~		
134	Garel, Joseph, délégué de Lannodic		~~~~~	~~~~~		
135	Garel, délégué de Plerneuf		~~~~~	~~~~~		
136	Garnier-Bodéhae Conseiller d'arrondissement		~~~~~	~~~~~		
137	Gaubert, délégué de Crémurion		~~~~~	~~~~~		
138	Gaultier de Mottay Conseiller Général		~~~~~	~~~~~		
139	Gaultier, Louis, délégué de Cozquien		~~~~~	~~~~~		
140	Gautier, P. M. délégué du Gouray		~~~~~	~~~~~		
141	Geffroy, Yves délégué de Plafur		~~~~~	~~~~~		
142	Gélaud délégué de Penvenan		~~~~~	~~~~~		
143	Gérard, J. M. délégué de Lannelas		~~~~~	~~~~~		
144	Gicquel, délégué de Crédaniel		~~~~~	~~~~~		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
145	Gillot, notaire délégué de Plessin					
146	Goarin, délégué de Plumecru Gaudin					
147	Goaziou, Pr. délégué de Lannvéze					
148	Goupillier, délégué de Plédran					
149	Goupy, J <sup>n</sup> B <sup>e</sup> , délégué de Bodio					
150	Gouudet, Alfred délégué de Néguet					
151	Gouronnec, Pr. délégué de Ploubihan					
152	Gouronnec, J. B. délégué de St Gilles les Bois					
153	Goyon de, duc de Talha délégué de Noyal					
154	Grosset, délégué de Plouguenast					
155	Guébrant, Audesson Conseiller Général					
156	Guéhenec de Boisbuc, délégué de St Hélien					



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
157	Guénigou, délégué de Ploasqualle		✓	✓		
158	Guépin, Victor Conseiller Général		✓	✓		
159	Guérou, délégué de Rouillac		✓	✓		
160	Guérou, Daniel Conseiller Général		✓	✓		
161	Guérou, délégué de Plesidy		✓	✓		
162	Guignoux, délégué de Plessis-Valle		✓	✓		
163	Guillaud, P <sup>re</sup> Conseiller d'arrondissement		✓	✓		
164	Guillemot délégué de Courcay		✓	✓		
165	Guillemot délégué du Haut-Corlay		✓	✓		
166	Guillier du, Chevoise Conseiller d'arrondissement		✓	✓		
167	Guillier du, La Comte délégué de Plessis-Valle		✓	✓		
168	Guilmotos, délégué de La Chize		✓	✓		







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 171 électeurs.

A S. Buisson, le 27 janvier 1870.

Le Préfet,

*S. Buisson*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,

*[Signature]*



DÉPARTEMENT

d' *Als. Du. Nord*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *2*<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.(N° *172* à *343* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
172	Hamayon, Min Suppléant de Brice (Ugd)		<i>Ch. Hamayon</i>	<i>Hamayon</i>		
173	Hamon, délégué de Prélevoan		<i>Ch. Hamon</i>	<i>Hamon</i>		
174	Haslé, délégué de Bussilly		<i>Ch. Haslé</i>	<i>Haslé</i>		
175	Haugouman des Toites, Commissaire Général		<i>Ch. Haugouman</i>	<i>Haugouman</i>		
176	Hélary, délégué de Gujard		<i>Ch. Hélary</i>	<i>Hélary</i>		
177	Hellio, délégué de Donan		<i>Ch. Hellio</i>	<i>Hellio</i>		
178	Hellio, délégué de Primélor.		<i>Ch. Hellio</i>	<i>Hellio</i>		
179	Henry, délégué de Ploumer	L. Coniat forpts suppléant C.	<i>Ch. Henry</i>	<i>Henry</i>		M. Henry, délégué a écrit qu'il ne pourra pas prendre part au scrutin pour cause de maladie.
180	Henry, délégué de Dola.		<i>Ch. Henry</i>	<i>Henry</i>		
181	Hercoviet, délégué de Rioul		<i>Ch. Hercoviet</i>	<i>Hercoviet</i>		
182	Hervé, Pierre délégué de Lanciaux		<i>Ch. Hervé</i>	<i>Hervé</i>		
183	Hervé, délégué de Stéval		<i>Ch. Hervé</i>	<i>Hervé</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
184	Hervé, délégué du Lelay.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
185	Hervé, délégué de Préby		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
186	Hervé, Olivier délégué de Bousseul		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
187	Homery, Napoléon conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
188	Houart, Léopold délégué de Stouba		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
189	Houdet, Augustin délégué de Moncontour		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
190	Hourdin, délégué de Pregomar		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
191	Hucher du Breameur délégué de Nicolas d'Espéran		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
192	Huellow, délégué de Preburant		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
193	Hucrou, délégué de Guempromy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
194	Huest, délégué de la Ferrière		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
195	Huest, délégué de la Chapelle Blanche		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
196	Huet, Victor délégué de St Et		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
197	Huquet, délégué de l'Ange		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
198	Huon, Jean François, Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
199	Huon de Benamster, Député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
200	Jacob, délégué de Hérité		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
201	Jaille (comte de la) Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
202	Jannier, J <sup>ns</sup> Baptiste Conseiller Canonial		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
203	Janze, de, Charles Député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
204	Jézéquel, délégué de Boullevan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
205	Jouand, délégué de Piedouze		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
206	Joubaire, Hyacinthe Conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
207	Joumy, Eugène Conseiller Canonial		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
208	Jouvelin, Alfred Louis Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
209	Kambrun, J <sup>m</sup> B <sup>ie</sup> Délégué de Prat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
210	Kambrun, délégué de Berhet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
211	Kambrun, J <sup>m</sup> Délégué de Blouisy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
212	Kaaden, délégué de Brizantel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
213	Kériser, de, Délégué de Loupagan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
214	Kergariou, comte de délégué de Bringolo		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
215	Kerger, de, Délégué d'andel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
216	Kerizant (garnier de) Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
217	Kerjégu, de Député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
218	Kerpoisson, de, Délégué de Moricou		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
219	Krinon, de, Délégué de Houdrech		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
220	Kroux, délégué de St-Jean-daniel		<i>Ch. Kroux.</i>	<i>Juste</i>		
221	Labat, délégué de Moustiers		<i>Ch. Labat.</i>	<i>Juste</i>		
222	Laffiche', Jean délégué de Robital		<i>Ch. Laffiche'.</i>	<i>Juste</i>		
223	Lales, délégué de St-Quentin		<i>Ch. Lales.</i>	<i>Juste</i>		
224	Lanascol, comte de délégué de Langoualo		<i>Ch. Lanasc.</i>	<i>Juste</i>		<i>Juste</i>
225	Lanascol, de délégué de St-Tréan		<i>Ch. Lanasc.</i>	<i>Juste</i>		
226	Lann, Henri délégué de St-Quentin		<i>Ch. Lann.</i>	<i>Juste</i>		
227	Larère, Charles délégué de St-Louis-le-Petit		<i>Ch. Larère.</i>	<i>Juste</i>		
228	Larère, Emile délégué de Baden		<i>Ch. Larère.</i>	<i>Juste</i>		
229	Le Pail, François délégué de Pabu		<i>Ch. Le Pail.</i>	<i>Juste</i>		
230	Le Pail, Jean-Marie délégué de St-Judic		<i>Ch. Le Pail.</i>	<i>Juste</i>		
231	Le Pel de Penquity, délégué de Penquity		<i>Ch. Le Pel.</i>	<i>Juste</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
232	L. Révee, délégué de Lambézieux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
233	L. Rigot, Sylvain délégué de Coilay		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
234	L. Riban délégué de Bogueho		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
235	L. Romiec délégué de Priglamus		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
236	L. Rognie, recteur de Michel de Stélan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
237	L. Rouédec, conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
238	L. Rouédec délégué de Clouzelambou		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
239	L. Rouédec délégué de Guérom		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
240	L. Rueton, délégué de Stémet		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
241	L. Calvez délégué de Batancorn		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
242	L. Calvez, Pierre délégué de Présence		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
243	L. Calvez, après conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
214	Le Carréris, délégué de Herbors		<i>Le Carréris</i>	<i>Prud</i>		
215	Le Cerff, Alfred Conseiller général		<i>Le Cerff</i>	<i>Prud</i>		
216	Lechien, docteur médecin délégué de Plouvier		<i>Lechien</i>	<i>Prud</i>		
217	Le Clech, délégué de Houdelin		<i>Le Clech</i>	<i>Prud</i>		
218	Le Clech, délégué de Bédanne		<i>Le Clech</i>	<i>Prud</i>		
219	Le Clere, délégué de Frignac		<i>Le Clere</i>	<i>Prud</i>		
220	Le Cloarec, olliner Conseiller d'arrondissement					A écrit qu'il ne pouvait venir.
221	Le Coënt, délégué de Hérien		<i>Le Coënt</i>	<i>Prud</i>		
222	Le Contellec, évêque délégué de Lannouder		<i>Le Contellec</i>	<i>Prud</i>		
223	Le Cog, délégué de B'héla		<i>Le Cog</i>	<i>Prud</i>		
224	Le Cogu, Vincent Conseiller général		<i>Le Cogu</i>	<i>Prud</i>		
225	Le Cornec, Léon délégué de Ploubray		<i>Le Cornec</i>	<i>Prud</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
256	L. Cornic, délégué de Lambour.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
257	L. Coire, pharmacien délégué de Bercor-guivre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
258	L. Cozarnet, délégué de Bouguerné-d		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
259	L. Dantec, pres Comité d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
260	L. Deuff, g <sup>me</sup> délégué de Moustoir		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
261	L. Deuff, délégué de Caradec		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
262	L. Du délégué de Prédidy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
263	L. Duigou, Emmanuel délégué de Gouarec		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
264	L. Fichant, délégué de Kermervech		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
265	L. Flein, délégué de Lézardieu		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
266	L. Floeb, délégué de Plaimbault		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
267	L. Pottejou, délégué de Lambour-lan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
268	Le Gac, Charles conseiller Général		<i>Le Gac</i>	<i>Le Gac</i>		
269	Le Gac, Ernest Délégué de Caouennec		<i>Le Gac</i>	<i>Le Gac</i>		
270	Le Hall délégué de St Adrien		<i>Le Hall</i>	<i>Le Hall</i>		
271	Le Hall, Jean délégué de St Leger		<i>Le Hall</i>	<i>Le Hall</i>		
272	Le Hal-Sasalle, Député		<i>Le Hal-Sasalle</i>	<i>Le Hal-Sasalle</i>		
273	Le Hargam, Citoyen conseiller d'arrondissement		<i>Le Hargam</i>	<i>Le Hargam</i>		
274	Le Hoff, délégué de Louvain		<i>Le Hoff</i>	<i>Le Hoff</i>		
275	Le Horrec, Gabriel, Conseiller Général		<i>Le Horrec</i>	<i>Le Horrec</i>		
276	Le Grand, délégué de Kerpot		<i>Le Grand</i>	<i>Le Grand</i>		
277	Le Grand, délégué de Langost		<i>Le Grand</i>	<i>Le Grand</i>		
278	Le Grand, délégué de Planguenoual		<i>Le Grand</i>	<i>Le Grand</i>		
279	Le Gris-Dural, Délégué de Guellia		<i>Le Gris-Dural</i>	<i>Le Gris-Dural</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
280	L. Groutec, Emest, délégué de St Gilles Riquain		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
281	L. Gros, délégué de Blumaudan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
282	L. Gué, délégué de Mare		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
283	L. Guen, Adolphe délégué de Mellionne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
284	L. Guich, délégué de Lanvellec		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
285	L. Helleco, Pierre, Commissaire d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
286	L. Hucou, Kisel, Commissaire d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
287	L. Jeann, François Marie délégué de Premeil		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
288	L. Jay, Yves délégué de Sarron Lohant		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
289	L. Maizat, François délégué de Blouzeac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
290	L. Mauv, Yves délégué de Hémevoin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
291	L. Mée, Yves délégué de Laurenan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
292	L. Méi. Frédéric, conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
293	L. Men. François conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
294	L. Méner, Délégué de St. Nicolas		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
295	L. Meur. après, conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
296	L. Moign. Jean conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
297	L. Moign. Charles Délégué de Lantrecat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
298	L. Moigne. Délégué de Costirien		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
299	L. Moine, g <sup>no</sup> Délégué de Languenan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
300	L. Moine. Jean Bapt <sup>e</sup> Délégué de Prizacou		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
301	L. Moine, Délégué de Mail. carbonne		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
302	L. Moine. Jacques conseiller d'arrondissement			<i>[Signature]</i>		
303	L. Lape. Guy, Délégué de Meizer		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
304	L. Lettier, délégué de Caurel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
305	L. Lomellec, Emel, conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
306	L. Lomellec, Jacques, conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
307	L. Douliquen, François, délégué de Chateaulaudren		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
308	L. Doukriet, François, conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
309	L. Provost de Launay, conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
310	L. Roux, délégué de Guimayac		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
311	L. Rudulier, délégué de St. Comman		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
312	L. Scoenet, Ferdinand, conseiller général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
313	Lesqueron, de, délégué de St. Brieuhine		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
314	L. Solleuz, délégué de St. Yriad		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
315	Lestie, délégué de Lammérou		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
316	L. Suave, Délégué de Binic		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
317	L. Pellier, Délégué de Plouarné		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
318	L. Beauvieux, Délégué de Loguivy-Plougras		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
319	L. Perrier, Délégué de Cambout		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
320	L. Prent, Délégué de Prédier		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
321	L. Verrat, Délégué de Plourisa	Coëbillac, Lelostin, Guyfféant	<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
322	L. Régue, Vincent, Délégué de St. Denoual	Coëbillac, Lelostin, Guyfféant	<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
323	L. Vérouet, Délégué de Ruman		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
324	L. Allostellier, Délégué de Plouic		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
325	L. Léjeard, de, Délégué de Quintonic		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
326	Simon, Délégué de Brandan		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		
327	L. Sillour, Délégué de Neumeur-Bois		<i>Ch. Luce</i>	<i>J. M. de</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM. PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>o</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>o</sup> tour de scrutin.	
328	Lilloir, délégué de Serval.		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
329	Loisons délégué de Lognonval		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
330	Lolliérou, <i>[qualité]</i> délégué de Lurambud		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
331	Lorgere Charles délégué de St Agathon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
332	Lorgere délégué de Sgenffroc		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
333	Lorgeuil de Hippolyte Député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
334	Lorgeuil de délégué de St Symeur		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
335	Louail Louis Comille d'annonciement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
336	Louaisel d'angele Comille d'annonciement					A voir qui il ne pouvait venir.
337	Louet délégué de Plummeve		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
338	Loumel (Enormand de) délégué de St Maudoz		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
339	Loutrage délégué de Mantallos		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 172 électeurs.

A J. Buey, le 27 Janvier 1875.

Le Préfet,

*A. en fait*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin.

\_\_\_\_\_ le 2<sup>e</sup> idem.

\_\_\_\_\_ le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

Les Scrutateurs,



DÉPARTEMENT

d *es Côtes d'Armor*

## ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(Exécution de la loi du 2 août 1875.)

## LISTE D'ÉMARGEMENT

DU *3*<sup>e</sup> BUREAU DE VOTE.(N°s *344* à *491* DE LA LISTE GÉNÉRALE.)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 23 janvier et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3<sup>e</sup> colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3<sup>e</sup> colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.





NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
344	Macé, délégué de St-Sauveur		<i>L. G. P. H.</i>			
345	Mahe, délégué de St-Jacut de Mer		<i>L. G. P. H.</i>			
346	Mahe, J <sup>s</sup> Baptiste Conseiller d'arrondissement		<i>L. G. P. H.</i>			
347	Maignou, Yves Conseiller d'arrondissement		<i>L. G. P. H.</i>			
348	Maal, délégué de Lantic		<i>L. G. P. H.</i>			
349	Malard, délégué de Gommené		<i>L. G. P. H.</i>			
350	Malherbe, délégué de Plancet		<i>L. G. P. H.</i>			
351	Mando, délégué de Langar.	Mando délégué	<i>L. G. P. H.</i>			
352	Marc, Jean délégué de La Néaugon		<i>L. G. P. H.</i>			
353	Margeot de, délégué de St-Lormel		<i>L. G. P. H.</i>			
354	Marquet, Joseph délégué de Kermaria Sularg		<i>L. G. P. H.</i>			
355	Marquet, Louis délégué de Lormel le Vicomte		<i>L. G. P. H.</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
356	Martin, délégué de Loudéac		<i>[Signature]</i>			
357	Mocheux, délégué de La Poterie		<i>[Signature]</i>			
358	Moinard, Louis, délégué d'Ennan		<i>[Signature]</i>			
359	Menguy, résident Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
360	Menguy, délégué de Mengoat	Menguy Délégué	<i>[Signature]</i>			
361	Morrien, Yves délégué de Plaugourmel		<i>[Signature]</i>			
362	Michel, délégué de Coadout		<i>[Signature]</i>			
363	Moriel, délégué de Crévron		<i>[Signature]</i>			
364	Moisan, Adolphe délégué de La Penissaye		<i>[Signature]</i>			
365	Mordelet, délégué de Magoar		<i>[Signature]</i>			
366	Moriel M <sup>in</sup> délégué de Pichonne du qué del l'île		<i>[Signature]</i>			
367	Morvan, délégué de la Haimoye		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
368	Motte (comte de la) Délégué de Lescouer (Jugon)			<i>[Signature]</i>		
369	Motte de la, Hippolyte Délégué de Plénié Jugon	de la Malle Hippolyte		<i>[Signature]</i>		
370	Motte Colas de la, Délégué de Pléboullé			<i>[Signature]</i>		
371	Moussan, Délégué de Plémy			<i>[Signature]</i>		
372	Moussaye, M <sup>re</sup> de la Délégué de Pléstan			<i>[Signature]</i>		
373	Moussaye, de la, Délégué de Matignon			<i>[Signature]</i>		
374	Nantais, de Délégué de Plénouf			<i>[Signature]</i>		
375	Nicolas, Délégué de N. Dame de Guille			<i>[Signature]</i>		
376	Nicolas, René, Délégué de Conquénec			<i>[Signature]</i>		
377	Nicola la Belle issue, Conseiller Général			<i>[Signature]</i>		
378	Vagues, Délégué de Calorguen.			<i>[Signature]</i>		
379	Ollivant Durost, Délégué de Merléac			<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
380	Olivier, Louis Conseiller Général	Olivier Conseiller Gé- néral	<i>[Signature]</i>			
381	Olivier, délégué de Pont Melvez		<i>[Signature]</i>			
382	Olivier, délégué de Cœurvenec		<i>[Signature]</i>			
383	Oly Prosper délégué de Crémour		<i>[Signature]</i>			
384	Oriou, délégué de Lanvallay		<i>[Signature]</i>			
385	Pailletets, comar de délégué d'Hénanbihen		<i>[Signature]</i>			
386	Pasquion, délégué de Pontreuc		<i>[Signature]</i>			
387	Peigné, J. H. délégué de Dinan		<i>[Signature]</i>			
388	Penanhoat, délégué de Pluzomes		<i>[Signature]</i>			
389	Perrault, délégué du Locouet		<i>[Signature]</i>			
390	Perruet, Marc Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
391	Perroux Louis, délégué de Crévé		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
392	Perrin, Auguste délégué de Quenton		<i>[Signature]</i>			
393	Perron, J <sup>ph</sup> , délégué de Guempesjuz		<i>[Signature]</i>			
394	Person délégué de Roumillan		<i>[Signature]</i>			
395	Person, G <sup>me</sup> délégué de Béjard		<i>[Signature]</i>			
396	Petitbon, délégué de Bréhats		<i>[Signature]</i>			
397	Philippe J <sup>ph</sup> délégué de Glomel		<i>[Signature]</i>			
398	Philippe, délégué de Mail Postévin		<i>[Signature]</i>			
399	Philippe délégué de Lumeret-Quenton		<i>[Signature]</i>			
400	Piederache, Jean Marc Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
401	Pierre, Gilles délégué de Lannebors		<i>[Signature]</i>			
402	Pierre, Francis Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
403	Pierres, délégué de Guignonnan		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
404	Pignochet P <sup>re</sup> délégué de St-Jacques du Vivier	Pignochet P <sup>re</sup>	<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
405	PRoger P <sup>re</sup> délégué de St-Fiacre		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
406	Pirion Pierre Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
407	Pochon J <sup>m</sup> Fois Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
408	Poibet, délégué de St-Euiménil		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
409	Pontbriand (du Brül de) Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
410	Pontbriand (du Brül de) Délégué de Corseul		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
411	Pontbriand (du Brül de) Délégué de Pluduno		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
412	Pontbriand (du Brül de) Louis délégué de Cuzgon		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
413	Portier, délégué de St-Méloir		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
414	Potier, J <sup>ois</sup> Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
415	Posin, délégué de Crélevoy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
416	Poullain de St-Pere délégué de La Malhaire		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
417	Prigent G <sup>me</sup> délégué de Plussulin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
418	Prigent délégué de Duault		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
419	Pruval délégué de Quessoy		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
420	Quélen (le comte de) <sup>Alphonse</sup> délégué de Houaraz		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
421	Quélen, de délégué de Locorn		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
422	Quémener, délégué de Belle-Isle		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
423	Quéro, délégué de St-Maudan		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
424	Rabatte délégué de Gramair		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
425	Radenac Amédée Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
426	Radenac, délégué de la Motte		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
427	Raizon du Clerg <sup>me</sup> délégué de Lannion		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
428	Ramiard, délégué de Créfumel		<i>[Signature]</i>			
429	Raoult Coustant Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
430	Raoult, délégué de Lannivann		<i>[Signature]</i>			
431	Raoult, délégué de St-Judas		<i>[Signature]</i>			
432	Rault, Julien Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
433	Rault, Jean délégué d'Enquoy		<i>[Signature]</i>			
434	Rault, délégué de Gousson		<i>[Signature]</i>			
435	Rault, délégué de la Chapelle Neuve		<i>[Signature]</i>			
436	Rebours, recteur délégué de St-Julien		<i>[Signature]</i>			
437	Renault, délégué de Guillé		<i>[Signature]</i>			
438	Renault, délégué de Crégommeur		<i>[Signature]</i>			
439	Ribault Mon délégué d'Éréac		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSÉSSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
440	Richard délégué de Landéhen		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
441	Richoux J <sup>m</sup> Bte délégué de Landébia		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
442	Riou, délégué de Grâces (Guingamp)		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
443	Riou, délégué de St Guay Perros		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
444	Rioust de L'Argen- taye Député		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
445	Rivoal, délégué de Plevin		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
446	Rivoallan Louis délégué de Plouguivel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
447	Robert délégué de St Corné		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
448	Robin a, Paul délégué du Faël		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
449	Robinot Georges délégué de la Boullée		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
450	Roger, Ambroise Conseiller Général		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
451	Ropers, François Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS  et  QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS  DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
452	Roquefeuil, de délégué de Rougrescom		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
453	Roquefeuil, de délégué de Nimitry Crigues		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
454	Roscoat, le comte de délégué de Pléhel		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
455	Rouault, délégué de Coetmeux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
456	Rouault de la Vigne délégué de St Juvat		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
457	Rouille, délégué de Lescoeur (Gare)		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
458	Rouxel, Joseph délégué de Henansal		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
459	Ruellan Paul Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
460	Ruellan, Alexandre Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
461	Ruellan, délégué de St Aroux		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
462	Ruellan, délégué de St Quay Portreau		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		
463	Sagory, Victor délégué de St Glen		<i>[Signature]</i>	<i>[Signature]</i>		



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
464	S <sup>t</sup> Noélair, de, délégué d'Aucalme		<i>[Signature]</i>			
465	Saisy (Houé de), Député		<i>[Signature]</i>			
466	Saisy, le comte de, délégué de Paule		<i>[Signature]</i>			
467	Salain, délégué de Biellunoy	Salain délégué	<i>[Signature]</i>			
468	Sallion, délégué de Cambez	Sallion délégué	<i>[Signature]</i>			
469	Savidan, délégué de Loquigny les Lannoy	Savidan délégué	<i>[Signature]</i>			
470	Sevestre, délégué de Langrolay	Sevestre délégué	<i>[Signature]</i>			
471	Sotinel, Aimé délégué de Merduignac		<i>[Signature]</i>			
472	Stéphan, J <sup>m</sup> Moie Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
473	Calquen, délégué de La Roche Derrin		<i>[Signature]</i>			
474	Canquy M <sup>re</sup> délégué de St Martin des jardins	Canquy délégué	<i>[Signature]</i>			
475	Carduiel, Directeur délégué de Lanleff		<i>[Signature]</i>			



NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR.	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS.
			au 1 <sup>er</sup> tour de scrutin.	au 2 <sup>e</sup> tour de scrutin.	au 3 <sup>e</sup> tour de scrutin.	
476	Cassel, Pierre délégué de Louanec		<i>[Signature]</i>			
477	Cévez, maire délégué de Plurien	Le Mercier Jean Suppléant	<i>[Signature]</i>			
478	Chemouni, délégué de Rostrenen	Chemouni Délégué	<i>[Signature]</i>			
479	Thomas, Charles délégué de Plélauff	Thomas Délégué	<i>[Signature]</i>			
480	Thomas, délégué de Cressant	Samson Julien Suppléant	<i>[Signature]</i>			
481	Thomas, délégué de Fildé Guingalan	Renault Jean Suppléant	<i>[Signature]</i>			Decidé le 29 Janvier.
482	Choraval, Yves délégué de Kerpert		<i>[Signature]</i>			
483	Crétiou G <sup>me</sup> délégué de Cressignaux		<i>[Signature]</i>			
484	Crévenauc, de Député		<i>[Signature]</i>			
485	Créquin de Conseiller Général		<i>[Signature]</i>			
486	Vauchel pois Conseiller d'arrondissement		<i>[Signature]</i>			
487	Veillet Lavalle délégué de Lamballe		<i>[Signature]</i>			







ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 148 électeurs.

A S. Bueuc, le 27 janvier 1876.

Le Préfet,

*R. Bueuc*

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de ~~(148)~~ cent quarante sept émargements pour le 1<sup>er</sup> tour de scrutin. <sup>148</sup>  
cent quarante huit ————— le 2<sup>e</sup> idem. <sup>149</sup>  
————— le 3<sup>e</sup> idem.

Le Président du bureau de vote,

*Oraké-Guisan*

Les Scrutateurs,

*S. Bueuc*  
*Joseph Guernier*



# Elections Sinatoriales du 20 Janvier 1876.

Noms des Candidats	Notes intactes	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	Total.				
<i>M. Kerjean</i>	63	8																																										83		
<i>M. de Vieuxville</i>	63	8																																											84	
<i>M. de Champagny</i>	63	8																																										88		
<i>M. de la Roche</i>	63	4																																										93		
<i>M. de la Roche</i>	28																																											114		
<i>M. de Janzé</i>	28																																											114		
<i>M. de la Roche</i>	28																																											39		
<i>M. de la Roche</i>	28																																											28		
<i>M. de la Roche</i>	4																																											20		
<i>M. de la Roche</i>	4																																											33		
<i>M. de la Roche</i>																																												3		
<i>M. de la Roche</i>	8																																												13	
<i>M. de la Roche</i>																																														2
<i>M. de la Roche</i>																																														1
<i>M. de la Roche</i>																																														1

Le Président  
*Barthelemy Guerin*  
*B. Guillet*  
*J. Guillet*  
*J. Guillet*



Département Côte d'Or

Section

Bureau

# Elections Senatoriales du 30 janvier 1876.

Noms des Candidats.	Listes intactes	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	Totaux.			
L. De Kuyper	30 19		///	///	///	///	///																																					73	
De Vronne	30 19		///	///	///	///	///																																						74
De Champagne	30 19		///	///	///	///	///																																					71	
Allenor	30		///	///	///	///	///																																					75	
De Gallaball	29		///	///	///	///	///																																					46	
De Lang	29		///	///	///	///	///																																					42	
De Dural	29		///	///	///	///	///																																					43	
De Jacquemin	29		///	///	///	///	///																																					39	
De Champagne	6		///	///	///	///	///																																					31	
Allenor	6		///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///		46		
De Dural	6		///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///	///		4			
De Caron			///	///	///	///	///																																					4	
De Quelbrent	19		///	///	///	///	///																																						28
De Parre			///	///	///	///	///																																						9
De Gogayon	1		///	///	///	///	///																																						1

L. Prud'homme  
 J. de Gogayon









# Elections Sénatoriales du 30 Janvier 1876.

Noms des Candidats.	Notes intactes	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	Totaux.		
Allenou	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	92	
Humi de Champagny	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	87
Jérôme de Champagny	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	30	
Laniel	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60	
Dural	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	92	
de Gubriant	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	12		
Jacquemin	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	43		
de Sarze	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	63		
de Kerjégou	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	75		
Lehal la Salle	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	65		
de Crovenec	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	78		
de Carné	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2		
Depasse	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1		
Bizim	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1		
Lauray-lepevet	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1		

Le Président  
G. de Kerjégou

Partis

Ch. de Kerjégou  
G. de Kerjégou

Ch. de Kerjégou









Département  
Commune des *Ch. Du. nord*

Section

Bureau

# Elections Sénatoriales du 30 janvier 1876.

Noms des Candidats.	Listes intactes	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	Total.		
<i>Amiel</i>																																											80	
<i>Houin de Fiesmes</i>																																												88
<i>Houin de Champigny</i>																																											83	
<i>J.M. Allende</i>																																											85	
<i>Laf. de Halle</i>																																											54	
<i>de Janzi</i>																																											46	
<i>Daniel</i>																																											53	
<i>Jacquemin</i>																																											36	
<i>Jérôme de Champigny</i>																																											41	
<i>L. Durand</i>																																											57	
<i>de Guibriaud</i>																																										26		
<i>de Larné</i>																																										13		
<i>Depasse</i>																																										7		
<i>Ch. de la Four.</i>																																										1		

Arrêté certifiant le présent dépouillement par le Président et les Membres  
de la première section.

*Provoiron*  
Le Président  
*de Carcarade*

*J. d'Arbent*





Cotes du Nord



Archives <sup>7.</sup>  
Carton 2-10.

Archives  
du Sénat

Elections de 1876.

Procès-verbal des opérations.

Liste des électeurs sénatoriaux.

Tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants.

Listes d'emargement (3 bureaux)

C. Feuilles de dépouillement de scrutin.

11